

Congrès AFSP Toulouse 2007

Table ronde 1 « Réflexions sur les méthodes en science politique des deux côtés de l'Atlantique »

Session 1

**LEFÉBURE Pierre (Laboratoire Communication et Politique)
pierre.lefebure@sciences-po.fr**

**La difficulté à traiter le rapport des citoyens au politique.
L'exemple du statut ambivalent du référendum révélé par
le croisement des méthodes qualitatives et quantitatives**

VERSION DE TRAVAIL – CITER AVEC LA PERMISSION DE L'AUTEUR

Résumé – En France, l'initiative du référendum est réservée au pouvoir exécutif et l'usage en est peu fréquent malgré son élargissement aux questions économiques et sociales en 1995 et au niveau communal en 2003. Ces limites pourraient nourrir le fort soutien (autour de 90%) à l'extension et à la plus grande fréquence des référendums tel que les enquêtes d'opinion le mesurent durant les années 1990 et 2000. Mais la participation irrégulière oblige à s'interroger sur le décalage entre désirabilité apparente et usage effectif : participation faible en 1988 (33% sur l'autodétermination en Nouvelle-Calédonie) et en 2000 (30% sur le quinquennat présidentiel) ; massive en 1992 (70% sur le Traité de Maastricht) et en 2005 (70% sur le projet de constitution européenne). L'alternance de tels écarts ne s'accorde pas avec l'idée que la rareté des référendums susciterait un désir latent élevé et stable qu'indiquent pourtant les sondages. En fait, un regard un peu plus fin sur ces enquêtes révèle que le niveau de soutien au référendum varie sensiblement quand la question s'accompagne d'arguments au lieu d'être limitée à approbation ou désapprobation de principe. Il y a donc lieu de s'interroger sur le statut du référendum et les types de questionnement et de mode de recueil des données qu'il convient de lui appliquer. L'enquête qualitative par entretiens collectifs non directifs dévoile un statut ambivalent par rapport à ce que montrent les enquêtes par sondage. La dynamique discursive de ce type d'entretien est en effet adaptée pour appréhender la complexité d'un objet sur lequel sont tenus des raisonnements complexes. Puis le retour sur des données quantitatives (enquête Démocratie CEVIPOF/Stanford 2000), confirme ce que le matériau qualitatif a permis d'établir : les réponses sur le référendum ne se rapportent pas tant à lui-même comme instrument de démocratie directe qu'aux frustrations et attentes liées au fonctionnement de la démocratie représentative.

Abstract – In France, referenda are decided by the executive branch and rarely used despite a recent extension to social and economic issues (1995) and to the city-level (2003). Such restrictions could explain the high support (about 90%) for an extended and more frequent use of referendum as survey research has constantly reported it in the 1990s and 2000s. However, one should wonder why the turnout is so variable from one referendum to the other for those which have been held in the same period of time (33%, 70%, 30%, 70%), thus suggesting that there may be a discrepancy between attitude and behaviors or, alternatively, that we need to clarify the status of referendum as a political object in how citizens think about politics.

Looking more carefully at these surveys asking people about the referendum, we can find that once respondents are provided with arguments and not only with the binary and simple approbation or rejection of it answers are significantly affected. Such results back the idea that we need to investigate how people relate to referendum more in-depth. Therefore I have conducted a qualitative research based on collective and non directive interviews which indeed shows an ambivalent and cautious approach of the referendum as a democratic tool. Then going back to quantitative data (Democracy survey CEVIPOF/Stanford 2000), it has been confirmed that the answers seemingly related to the referendum are connected with a wider spectrum of political reasoning which involves citizens' expectations about representative democracy. Such results suggest to refine our research tools and research questions combining qualitative and quantitative methods.

La difficulté à traiter le rapport des citoyens au politique.

L'exemple du statut ambivalent du référendum révélé par le croisement des méthodes qualitatives et quantitatives

INTRODUCTION

En France, depuis le courant des années 1990, les expériences visant à court-circuiter ou à redoubler les canaux institutionnels du gouvernement représentatif se sont multipliées (Blondiaux 2000 ; Boy et. al. 2000 ; Rui 2004 ; Bacqué et. al. 2005 ; Blatrix et. al. 2007). Cela laisse supposer une sensibilité de plus en plus fine de l'ensemble de la population à l'enjeu de la participation directe des citoyens aux décisions et, hypothétiquement, un large soutien à cette possibilité puisque, dans le même temps, les représentants élus souffrent d'un déficit constant de confiance. En outre, la révision constitutionnelle de 1995 a élargi l'objet du référendum de la seule « organisation des pouvoirs publics » aux « réformes relatives aux questions économiques et sociales », ce qui touche potentiellement à un grand nombre d'enjeux controversés qui pourraient être soumis à un règlement populaire. S'y ajoute enfin la possibilité ouverte par la révision constitutionnelle de 2003 : « Dans les conditions prévues par la loi organique, les projets de délibérations ou d'actes relevant de la compétence d'une collectivité territoriale peuvent, à son initiative, être soumis, par la voie du référendum, à la décision des électeurs de cette collectivité » (art. 72.1 de la constitution)¹.

Parmi les différents instruments de participation directe des citoyens, si le référendum n'est pas le plus fréquemment utilisé par comparaison avec les multiples formules déclinées de manière locale, il reste le seul à être connu par la quasi totalité des citoyens, si ce n'est d'un point de vue juridique du moins dans son principe et sa pratique. Il autorise donc un questionnement généralisé à la manière de ce qui est régulièrement pratiqué dans les enquêtes quantitatives, notamment les sondages d'opinion, afin de traiter du rapport des citoyens au politique. L'objet de cette contribution est de poser qu'il existe néanmoins des difficultés méthodologiques et épistémologiques concernant les questionnements sur le rapport des citoyens au politique que l'analyse des jugements sur le référendum met particulièrement en lumière. Dans cette perspective, le croisement d'approches quantitatives et qualitatives est un moyen efficace pour prendre la mesure de ces difficultés et traiter les tensions qu'elles révèlent.

Dans un premier temps, il va s'agir de caractériser le type de mesure qui est mis en œuvre à propos des jugements sur le référendum de manière principalement binaire et aux résultats assez uniformes à partir des données de sondages les plus habituellement disponibles et diffusées dans les médias. Seront ensuite exposés les éléments issus d'une enquête qualitative par entretiens de groupe où la question du référendum a donné lieu à des jugements plus diversifiés et ambivalents. Enfin, tenant compte des différences ainsi observées entre les modes de recueils des données, un retour sera effectué sur les possibilités d'une analyse quantitative des jugements sur le référendum à partir des données d'une enquête quantitative universitaire sur la démocratie représentative et son fonctionnement.

¹ La loi organique 2003-705 du 1^{er} août 2003 dispose : « L'exécutif d'une collectivité territoriale peut seul proposer à l'assemblée délibérante de cette collectivité de soumettre à référendum local tout projet d'acte relevant des attributions qu'il exerce au nom de la collectivité ».

1. L'orientation positive des jugements selon les sondages d'opinion

Concernant l'élargissement de l'usage et l'augmentation de la fréquence du référendum comme moyen de tendre vers un fonctionnement plus démocratique du régime, l'ensemble des sondages et enquêtes quantitatives par questionnement standardisé indiquent de manière très uniformément convergente une approbation durant la période retenue (1995-2003).

1.1. Tableau général des attentes des citoyens

Un grand nombre d'enquêtes posent le même type de question simple et généralement bien comprise, comme l'atteste le faible taux de non réponse, sur le désir envers la fréquence du référendum. Sans pouvoir prétendre qu'il s'agisse d'une recension exhaustive, sept enquêtes convergentes ont pu être consultées et aucune autre susceptible de produire des tendances différentes n'a été trouvée. Au cœur de la période de recherche, 88% d'un large échantillon interrogé dans le cadre d'un projet universitaire se prononce tout à fait (49) ou plutôt (39) d'accord avec l'idée « qu'on puisse faire un référendum si un nombre élevé de gens le demande » sans variation importante selon l'âge, le niveau de diplôme ou le statut professionnel (Sofres-CEVIPOF/Stanford University, terrain 04/05-27/06/00). Peu après, à la question « Souhaitez-vous que les Français soient appelés plus souvent par référendum ? », 79% d'un large sondage de sortie des urnes lors du scrutin sur le quinquennat répondent par l'affirmative contre 15% qui désapprouvent (CSA-Le Parisien, 24/09/00) sans variation nette selon le sexe, l'âge, l'occupation ou la proximité partisane. Un peu plus d'un an plus tard, une proportion un peu plus forte encore avec 86% se déclare tout à fait (36) ou plutôt (50) favorable « à la possibilité de recourir au référendum sur des sujets de société » dans une enquête du même institut (CSA-L'Expansion, 11-12/12/01). Et, quasiment dans la foulée de cette troisième étude, une autre confirme très exactement ses résultats : 84% des personnes interrogées sont très (36) ou plutôt (48) favorable à « la consultation plus systématique des Français par référendum sur les grands sujets de société » (Ifop-Dimanche Ouest France, 24-25/01/02). Un an plus tard encore, un nouveau sondage indique la stabilité du soutien puisque 82% de l'échantillon se déclare tout à fait (40) ou plutôt (42) favorable à « la possibilité pour un groupe de citoyens de demander l'organisation d'un référendum sur un sujet de son choix » (Sofres-Lire la politique, 12-13/03/03)².

Sur la même période, l'approbation se vérifie dans des proportions équivalentes à propos de la démocratie locale comme l'indiquent deux sondages. Confronté à un choix binaire 83% du premier échantillon se déclare favorable (contre 13% opposé) à « l'instauration de référendums locaux pour les problèmes qui touchent à la vie quotidienne » sans que des différences très nettes apparaissent selon le sexe, les cinq catégories d'âge, la profession de l'interviewé ou son niveau de diplôme (CSA-Reader's Digest, 15-16/01/99). De même, 84% du second échantillon se déclare très (51) ou assez (33) favorable « au fait que les habitants d'une ville puissent décider par un référendum local, de la réalisation d'un projet » (Ipsos-Le Moniteur, 02-03/02/01). En termes de tendances, puisque cette perspective d'analyse permet de ne pas s'arrêter aux éventuels biais méthodologiques discutés depuis longtemps sur la qualité des enquêtes commerciales des instituts, la stabilité d'un niveau si

² Dans la même enquête, un soutien équivalent est exprimé à la possibilité de « la mise en place de conseils de quartier ayant de véritables pouvoirs de décision (comme par exemple voter un budget, décider de l'ouverture d'une crèche...) » : 45% de l'échantillon y est très favorable, 39% plutôt favorable, 9% plutôt pas favorable, 5% pas du tout favorable et 2% sans opinion.

élevé semble indiquer une désirabilité de l’outil référendaire structurellement ancrée dans la culture politique des Français. Pour le dire simplement : il apparaît que les citoyens revendiquent massivement et durablement le développement du référendum comme modalité de démocratie directe.

En première hypothèse, étant donné que, depuis la fin des années 1980 comme sur l’ensemble de la Ve République (hors les débuts gaulliens teintés de la variante plébiscitaire), les occasions d’user du référendum restent rares, il se peut que cela suscite mécaniquement le désir d’y avoir un meilleur accès. En d’autres termes, la rareté suscitant la frustration porte les individus à réclamer d’autant plus quelque chose qu’ils s’en savent privés quand bien même ils n’en éprouvent pas le besoin ou l’utilité. Cependant, à s’en tenir aux niveaux d’abstentions très contrastés sur les quatre derniers référendums, cette hypothèse paraît difficilement recevable. En effet, les électeurs se sont très faiblement mobilisés en 1988 sur le processus menant à l’autodétermination en Nouvelle-Calédonie (33%) comme en 2000 sur le quinquennat présidentiel (30%) tandis que la participation a été plutôt massive en 1992 sur le Traité de Maastricht (70%) et en 2005 sur le projet de constitution européenne (70%). L’alternance de tels écarts n’est aucunement compatible avec l’idée que la rareté des référendums susciterait le désir latent élevé et stable qui apparaît dans les sondages d’opinion.

En fait, comme dans tout processus d’appel au vote, il existe, au cas par cas, un effet décisif de l’intensité du clivage produit par les principaux acteurs institutionnels et partisans durant la campagne électorale. Cette explication pragmatique des écarts de participation en termes de structuration contextualisée de la mobilisation par le rapport entre offre et demande politique contredit de manière convaincante l’hypothèse d’une frustration globale supposée susciter un désir uniforme. Mais, précisément en ce que cette explication ne s’accorde pas avec l’idée d’un soutien constant et élevé qu’indiquent pourtant les sondages en faveur de l’usage élargi et plus fréquent du référendum, le problème n’en est pas pour autant résolu. La question se pose de savoir s’il y a une contradiction ou, du moins, une déconnexion entre la variation des pratiques participatives des citoyens et la constance de leur attitude. Une seconde hypothèse doit donc être formée, pour laquelle il convient de détailler les résultats quantitatifs dont la stabilité n’est pas compatible avec la première hypothèse.

1.2. Observations complémentaires révélant la complexité de l’enjeu

Quelques éléments disponibles dans d’autres enquêtes par sondage à partir d’un questionnaire formulé un peu différemment laissent à penser que le constat d’une approbation massive du recours au référendum doit être relativisé. Par exemple, lorsque l’échantillon interviewé est soumis à un choix binaire d’approbation ou de désapprobation complété dans chaque cas par un élément d’argumentation, le niveau d’approbation s’effrite de plus de 80% dans les questions examinées précédemment à environ deux tiers comme l’indiquent les tableaux suivants :

D’une manière générale, pensez-vous qu’un recours plus fréquent au référendum en France... (%)

Serait une bonne chose car cela permettrait aux citoyens de s’exprimer directement sur certains sujets	67
Ne serait pas une bonne chose car cela risque d’entraîner plus de démagogie dans le débat politique	28
NSP	5

Sofres-Le Pèlerin Magazine, 23-24/01/98 par téléphone, auprès d’un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l’ensemble de la population âgée de 18 ans et plus.

Certains proposent d'organiser à l'avenir d'avantage de référendums sur les grands problèmes politiques. A ce propos, qu'en pensez vous ? (%)

Ce serait une bonne chose d'organiser des référendums plus souvent pour permettre aux gens de trancher les grands problèmes politiques	67
Ce serait une mauvaise chose car les référendums seraient toujours organisés sur des sujets qui n'intéressent que des groupes particuliers capables de se mobiliser	27
NSP	6

Sofres-Le Figaro, 20-22/09/00 par téléphone, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus.

A près de trois ans d'écart, ces deux derniers sondages se caractérisent eux aussi par une forte stabilité du rapport entre réponse positive et négative. Et, là encore, les variations au sein des catégories socio-politiques (sexe, âge, proximité partisane...) indiquent une très grande homogénéité de l'échantillon. Par exemple, pour la seconde enquête, le niveau d'approbation selon la situation professionnelle ou le niveau de diplôme sont remarquablement proches par rapport aux écarts habituellement attendus concernant le rapport à la politique :

situation professionnelle (%)		Sofres-Le Figaro 20-22/09/00	niveau de diplôme (%)	
Travaille à son compte	67		Sans diplôme	65
Salarié du public	65		Certificat d'études	59
Salarié du privé	67		BEPC, CAP, BEP	70
Chômeur	69		Baccalauréat	64
Inactif	66		Enseignement sup.	69

Les formulations retenues dans ces deux sondages mettent en œuvre les mêmes types d'argument. Au soutien de l'option positive, il s'agit d'une sorte de tautologie consistant à produire la définition de ce qu'est un référendum. Cela peut paraître constituer un pseudo-argument et donc ne pas véritablement stimuler le choix de cette option. Mais il n'en est rien car le procédé vise à expliciter ce qui fonde en principe et de manière implicite l'attractivité du référendum : la reconnaissance de la souveraineté populaire à travers la mention des « citoyens » ou des « gens ». Il s'agit donc d'un argument interne qui ne suppose pas d'être discuté puisqu'il se confond avec l'objet jugé. Au soutien de l'option négative sont mobilisées des conséquences pratiques (« démagogie », particularisme) qui, à la différence de la définition tautologique, constituent objectivement des arguments externes susceptibles d'être discutés, relativisés, contestés. De cette observation, il est possible de conclure que l'introduction d'un argument tendant à faire envisager le déroulement et les conséquences d'une procédure référendaire produit un effet transversal sur les répondants qui réduit sensiblement l'approbation du principe de l'appel à la décision populaire. L'existence d'un effet des formulations argumentées par rapport aux formulations « sèches » a déjà pu être documenté (Mayer 2002) et ne fait ici que trouver confirmation. Substantiellement, cela ne constitue pas une objection à la désirabilité du référendum car l'approbation reste majoritaire mais indique qu'il convient d'ouvrir un espace de réflexion et d'analyse, notamment en recourant à une démarche qualitative susceptible de restituer la complexité des raisonnements tenus à partir d'arguments invitant à considérer le sujet de manière contradictoire.

Une autre piste, qui peut encore être mise en œuvre à partir d'enquêtes quantitatives standardisées consiste à mettre en situation le référendum, c'est-à-dire à l'appliquer hypothétiquement à tel ou tel enjeu pour voir s'il figure aux yeux des citoyens un moyen

satisfaisant de décider. Dans la plupart des cas, la possibilité de tenir un référendum recueille le soutien d'une majorité de l'échantillon interrogé mais avec des variations importantes et qui ne culmine jamais au niveau de l'approbation « sèche » du principe : par exemple, 75% en cas d'une vaste réforme de l'Education nationale (BVA-Paris Match, 19-20/05/95), 40% pour trancher un grand désaccord au sein de l'exécutif en temps de cohabitation (CSA-L'Evenement du jeudi, 07/07/97), 75% en cas de modification profonde du code de la nationalité (Ifop-Le Figaro 1^{er}/10/97), 67% en vue de ratifier le traité européen d'Amsterdam (Sofres-Le Pèlerin Magazine, 23-24/01/98), 59% sur le quinquennat présidentiel (Ifop-Le Journal du Dimanche, 25/06/00). Compte tenu des changements de contexte et de priorité de l'agenda politique, il est rare de disposer de questions sur un même enjeu à quelques années d'écart. Un exemple est cependant disponible sur l'enjeu de la parité qui a progressivement mûri durant la seconde moitié des années 1990 jusqu'à une modification de la constitution (juin 1999) puis une loi sur le mode de scrutin (mai 2000). A environ trois ans d'écart, avec des questions formulées de manière très similaire auprès d'échantillons presque identiques, deux sondages du même institut donnent des résultats radicalement contrastés :

	%	favorable (h/f)	défav.	nsp
un référendum sur les mesures permettant d'atteindre l'égalité hommes-femmes dans la vie politique (1)	82	h = 82	17	1
		f = 82		
		oui (h/f)	non	nsp
la question de la parité hommes-femmes en politique doit-elle faire l'objet d'un référendum ? (2)	48	h = 47	50	2
		f = 49		

(1) Ifop-L'Express, 29-30/05/96 auprès d'un échantillon de 1 002 personnes représentatif par quotas de la population française âgée de 15 ans et plus. (2) Ifop-Elle, 02/02/99 auprès d'un échantillon de 802 personnes représentatif par quotas de la population française âgées de 18 ans et plus.

L'évolution qui mène d'un franc soutien du recours au référendum à un refus légèrement majoritaire ne tient aucunement à un gonflement des « sans réponse » qui restent à un plancher très bas indiquant d'ailleurs une bonne intelligibilité de la question. N'est pas non plus en cause une évolution divergente selon le sexe des répondants puisque, en 1996 comme en 1999, hommes et femmes sont au même niveau. C'est donc plutôt un effet de période qui agit massivement et transversalement. En fait, à mesure que l'enjeu se cristallise, faisant l'objet d'une controverse médiatique largement diffusée, et que des propositions de réforme sont élaborées, les individus tendent à approuver ou désapprouver le référendum non pas sur le principe de la décision populaire mais sur l'anticipation qu'ils ont du résultat et le risque qu'il aille contre leur préférence. Ce rapport instrumental au référendum se comprend d'autant mieux que l'enjeu est clivé et mobilisateur et l'issue incertaine, c'est-à-dire que quelque chose de fondamental pourrait être joué en quelque sorte sur un coup de dés sans qu'existe un responsable qui soit aussi un interlocuteur susceptible d'être mis en cause et de réparer un éventuel préjudice. Cela correspond au propos souvent énoncé selon lequel l'enjeu de la peine de mort ne devrait jamais faire l'objet d'un référendum.

Toujours à partir d'un questionnement sur les enjeux susceptibles d'être soumis à référendum, une question ouverte et laissant donc une plus grande latitude que les items standardisés habituellement utilisés permet d'appréhender le rapport que les citoyens sont susceptibles d'entretenir de manière autonome avec l'outil référendaire (Tableau 1). Les trois dernières lignes du tableau indiquent que près de la moitié de l'échantillon interrogé ne peut mentionner un sujet à soumettre à référendum, ce qui met en lumière le décalage entre pertinence pratique et approbation de principe. Ce décalage n'est pas en lui-même une contradiction mais pose les limites de l'analyse qu'il est possible d'effectuer à partir de telles

données et suggère encore d'explorer des données qualitatives susceptibles d'éclairer le rapport multidimensionnel que les citoyens entretiennent au référendum.

Tableau 1 : Si on vous donnait la possibilité d'organiser le référendum de votre choix, quelle question poseriez-vous au Français ? (%) (1)

Sujets politiques	14
dont : Révision de la constitution, cumul des mandats, corruption des hommes politiques	7
dont : Les régions, la décentralisation, la Corse	5
Sujets économiques	11
dont : Les taxes sur l'essence	6
L'emploi	11
dont : La réforme de l'assurance chômage	5
Les sujets de société (immigration, insécurité, justice, police)	10
La protection sociale, la santé, la famille	4
Les retraites	3
L'éducation	3
Autres sujets	2
Ne pose pas de question pertinente	4
Hors sujet	5
Sans réponse	39

(1) Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses. Sofres-Le Figaro, 20-22/09/00 auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus interrogé par téléphone. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

Enfin, un dernier type de question de sondage permet d'appréhender l'investissement ambivalent dont le recours au référendum fait l'objet de la part des citoyens. Il s'agit de concurrencer ce moyen par d'autres types d'enjeux institutionnels en vue de l'amélioration du fonctionnement du régime. Deux références présentant le même type de formulation de la question mais avec une certaine variation des items donnent des résultats convergents :

Dans quels domaines des institutions les réformes vous paraissent-elles prioritaires dans les années à venir ? (%) (1)

L'indépendance de la justice	51
Le cumul des mandats	39
La responsabilité pénale des élus	39
L'autonomie plus grande des régions	22
L'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif	21
L'élargissement des possibilités de recours au référendum	18
La réduction des pouvoirs du Président de la République	9
Le mode de scrutin des Assemblées	6
Aucun de ceux-là	6
Sans opinion	6

(1) Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses. Enquête Sofres-Le Figaro Magazine, 23-25/08/00 auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération, âge, profession du chef de ménage PCS.

Pouvez-vous choisir les deux mesures qu'il faudrait selon vous, adopter le plus rapidement possible dans le domaine des institutions ? (1) (%)

Réduire le mandat présidentiel à 5 ans	35
Remplacer le service national par une armée de métier	30
Interdire complètement le cumul des mandats	30
Supprimer l'immunité des parlementaires	22
Imposer une limite d'âge aux candidats aux élections	21
Instaurer le référendum d'initiative populaire	16
Rendre le vote obligatoire	11
Autoriser vote aux élec. loc. pr. étrangers résidant en France dps. certain tps	11
Remplacer le service national par un service civil obligatoire	9
Instaurer le droit de vote à 16 ans	5
Ne se prononcent pas	3

(1) Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Ipsos-Challenge, 20-23/01/95 auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif par quotas de la population française âgée de 15 ans et plus interrogé en face-à-face.

Fondue dans une série de mesures qui n'ont pas toutes pour objet l'expression des citoyens, il serait possible d'attendre que la référence au référendum, dont la désirabilité est fortement exprimée dans les premières questions examinées, apparaisse en tête de liste. C'est loin d'être le cas malgré la possibilité de cumuler plusieurs réponses : à plus de cinq ans d'intervalle et donc dans des contextes de débat suffisamment différenciés, le référendum n'est retenu comme voie d'amélioration prioritaire que par moins d'une personne sur cinq. A titre de comparaison, la suppression du cumul des mandats qui apparaît dans les deux listes suggérées aux échantillons recueille chaque fois deux fois plus de soutien. Ou bien, avec une formulation sensiblement différente, le thème du statut pénal des élus devance tout autant dans un cas et plus marginalement dans le second la référence au référendum. Or, ces deux axes de réforme institutionnelle concernent non pas l'alternative de la démocratie directe mais le contrôle plus rigoureux de la démocratie représentative. Certes, au moment des enquêtes, ils occupent une place assez importante dans l'actualité (propositions Jospin sur le cumul, loi sur le financement des partis puis dossier Chirac concernant le statut pénal), ce qui les fait bénéficier en quelque sorte d'un effet de période. Par ailleurs, ce type de choix par liste est soumis moins souvent que la simple question d'approbation ou réprobation présentée en tête de section ce qui ne permet pas de poser un constat en termes de tendance aussi stable³. Il

³ Plus récemment, une question de même type mais couvrant un spectre différent de réponses confirme la primauté du cumul des mandats et, en l'absence d'élément relatif au statut pénal des élus, indique une revendication plus forte du référendum : Quelles sont, parmi les propositions suivantes, les deux qui selon vous seraient les plus efficaces pour améliorer le fonctionnement de la démocratie en France ? (%) (1)

Limiter le cumul de différents mandats par une même personne	39
Améliorer l'accès des femmes aux mandats et aux responsabilités politiques	38
Recourir plus souvent aux référendums et aux consultations de la population	36
Limiter la possibilité de se représenter plusieurs fois pour un même mandat	17
Rendre obligatoire le vote aux différentes élections	17
Poursuivre la décentralisation et donner plus de pouvoir aux collectivités locales (rég., dpt. comm.)	15
Introduire un vote à la proportionnelle pour que tous les partis soient représentés à l'Assemblée	13
Donner plus de pouvoir à l'Assemblée nationale	10
Sans opinion	3

(1) Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Enquête Sofres-Lire la politique, 8-9/03/06 auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

n'en demeure pas moins que, une fois encore, une marge s'ouvre pour interroger le rapport des citoyens au référendum.

Ainsi, selon trois axes de variation des questions posées dans le cadre d'enquêtes quantitatives du type de celles exprimant une approbation très majoritaires en réponse à la question « sèche » d'approbation/désapprobation, apparaissent des éléments invitant à relativiser et explorer le rapport à l'outil référendaire. C'est ce qui va maintenant être fait de manière qualitative et compréhensive à partir des données issues de groupes de discussion.

2. L'ambivalence des jugements révélée par exploration qualitative

Le dispositif d'enquête qualitatif consiste en la tenue de neuf groupes de discussion dont quatre étaient composés de militants politiques et cinq d'individus n'ayant pas d'engagement (cf. annexe). Cette méthode d'entretien peut se décliner selon diverses variantes (Duchesne et Haegel 2005). Elle a ici été développée de manière compréhensive et non directive, sans soumettre les membres des groupes à des test projectifs ou à des hypothèses alternatives à délibérer comme c'est souvent le cas dans les études menées par les instituts de sondage ou les consultants en marketing. Ces groupes ont réuni, le plus souvent au domicile d'un des membres, des gens qui se connaissaient déjà et avaient l'habitude de discuter ensemble. Il s'agissait ainsi de s'approcher le plus possible des conditions de leur échanges ordinaires comme instance de socialisation pour mener une analyse de leur rapport au politique qui tienne compte de l'inscription des individus dans les réseaux sociaux où il a habituellement l'occasion d'être expérimenté⁴. Un montage vidéo d'extraits d'émissions de télévision confrontant des responsables politiques et des citoyens était présenté aux groupes afin de donner un support à leur discussion. Ce montage incluait notamment un extrait de débat relatif au référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht qui a été un des plus discutés.

Sept des neuf groupes ont abordé la question du référendum pour elle-même tandis que les deux restants (PS, UMP) se sont contentés de commentaires relatifs à l'enjeu de 1992 sur le Traité de Maastricht dont la remémoration était provoquée par la séquence 1 du montage audiovisuel. Ces deux derniers cas sont révélateurs de la construction spécialisée de la discussion que les groupes de militants peuvent mettre en œuvre de manière inédite par rapport aux groupes dont les participants ne sont pas investis dans une organisation politique. Y tiennent une place importante l'évaluation des conséquences d'un événement, ici le référendum, sur le parti et la dispute (car il n'y a jamais d'unanimité !) sur l'interprétation du comportement des dirigeants du parti ou le résultat de la consultation. Si les militants partagent avec les non engagés l'essentiel des jugements sur le fonctionnement du système politique et les principes fondamentaux qui devraient inspirer un fonctionnement plus satisfaisant, du moins ont-ils cette particularité de mener volontiers des exégèses longues et enflammées sur le moindre détail de la vie institutionnelle et partisane.

Tous les groupes qui s'engagent dans la discussion du référendum pour lui-même (SAL1, SAL2, ENS, ETU, FOY, RPR, PC) présentent une dynamique similaire consistant en une opposition de principe du fait qu'un des participants en vient à promouvoir l'outil référendaire et provoque la contradiction de la part d'un ou de plusieurs autres participants. Un premier résultat important tient donc au fait qu'aucun des groupes ne confirme le niveau d'approbation produit en réponse aux questions « sèches » des sondage. L'enjeu semble en vérité beaucoup trop complexe pour pouvoir susciter un tel jugement positif en bloc.

⁴ Pour plus de précisions : Lefébure 2005.

2.1. Le repère négatif de l'expérience du référendum sur le Traité de Maastricht

Malgré la diversité des situations, des parcours d'étude, de l'intérêt pour la politique, des préférences idéologiques et du vote émis à l'époque, il est très marquant que dans cinq des six groupes où l'âge des participants leur a permis de voter lors du référendum sur le Traité de Maastricht (1992), le regard sur l'événement est assez négatif (aucune mention dans le sixième groupe). Le principal facteur contribuant à cette orientation évaluative est la complexité de l'enjeu soumis à la décision populaire sans donner aux citoyens les instruments d'intelligibilité nécessaires pour se prononcer en connaissance de cause. Au sein du groupe du foyer de jeunes travailleurs, l'animatrice sociale qui participe avec les résidents rappelle ainsi d'une manière très simple et très proche de ce qui est exprimé dans les autres groupes :

Nadia – Tu sais, moi, j'ai voté au référendum de Maastricht. C'était une des premières fois où j'ai voté... J'ai découvert le truc. C'était énorme, des pages et des pages, écrites en tout petit, dans une espèce de charabia que tu pouvais pas comprendre... Tu peux pas... Tu peux pas non plus...

De cette perplexité face à l'objet même du référendum s'ensuit un sentiment de confusion et de frustration de devoir former son choix de manière incertaine. Cela n'empêche pas de voter, aussi bien dans un sens que dans l'autre car chacun peut toujours trouver une raison plus ou moins (ou pas du tout) associée à la question soumise pour s'exprimer. Et cela vaut aussi bien pour des militants que pour des citoyens non engagés :

ENS :

Christian – Ouais, parce que Maastricht, c'était hypercomplexe...

Rémi – Complexe ?! pas qu'un peu, hein ! On a voté sur Maastricht mais combien de personnes maîtrisaient Maastricht, hein ?

Christian – Oh, ben moi, rien du tout... J'ai voté Maastricht parce que c'était voter Mitterrand alors, euh... Mais tout le monde l'a fait !

Rémi – Ben oui, nous aussi on l'a fait.

Christian – Je me souviens, à ce sujet, c'était un reportage d'*Envoyé Spécial*. Ils... ils faisaient un reportage où on voyait la poissonnière de Marseille sur la Canebière. Elle disait... Alors, on lui demandait et elle répondait [imitant un accent populaire :] « Oh, j'sais pas ce que j'vais voter mais... j'sais pas. Peut-être ben qu'non mais j'sais pas pourquoi ». Alors elle a sûrement voté « non » mais elle-même disait qu'elle ne savait pas pourquoi... Et, moi, je sais pas ce qu'il y avait dedans. J'ai voté « oui » parce que Mitterrand me disait que c'était bien. Alors, pour moi, on aurait aussi bien pu ne pas voter et... et laisser Mitterrand décider, quoi ! [rire]

RPR :

Philippe – Oui, et c'est la dernière fois, en France, où il y a eu véritablement un grand débat démocratique, un débat d'idées...

Sandrine – Non, c'est pas vrai !

Blandine – Non, c'est pas vrai parce que, tu poserais le référendum aujourd'hui, les gens diraient « non » à Maastricht. Parce qu'à l'époque les gens n'ont rien compris.

Philippe – Mais si, ça a été acté. Tous les gens ont débattu. Je crois véritablement que Maastricht est resté... Je veux dire, sur toute la décennie Mitterrand, enfin, sur les deux septennats de Mitterrand, Maastricht reste quand même la référence en matière de débat démocratique.

Sandrine – Mais non, pas du tout...

Blandine – Non, c'est le contraire. C'est d'ailleurs pourquoi, en ce moment, il y a des fractures et que la droite se divise. Pourquoi il y a des problèmes ? Parce que, je suis désolée mais, en 92, la majorité des gens qui ont voté à Maastricht n'ont rien compris. Moi, j'avais rien compris à Maastricht même si je suis contente d'avoir voté contre.

Sandrine – Mais oui, les gens ne savaient pas ce que c'était. [silence]

Modérateur – Et alors, si la période de Maastricht n'a pas été une vraie période de débat, est-ce qu'il y en a eu d'autres qui seraient des périodes de débat, sur un sujet ou sur un autre ?

Philippe – Pour moi, je crois que non... Parce que les présidentielles, c'est quand même pour la gueule d'un mec, c'est pas pour un programme... Ce que je trouvais formidable dans Maastricht, c'est que,

pour la première fois, on demandait aux Français de trancher sur une politique et pas sur la gueule d'un mec.

Sandrine – Non mais attends, on leur a pas demandé comme ça. Il y avait plein d'intermédiaires aussi...

Philippe – Non mais bien sûr, je suis d'accord, il y a plein d'éléments qui... je dirais qui parasitent. Il y a Séguin et les rénovateurs qui pensent faire ci, il y a Mitterrand qui pense faire ça. Et c'est comme pour les Européennes, t'as quand même, derrière, un débat droite / gauche.

La situation d'interlocution coopérative amène les participants à créer une forme de convergence logique par l'examen bien intentionné des raisons des uns et des autres. Dans le cas des enseignants en collège, cette convergence s'exprime immédiatement : « Mais tout le monde l'a fait ! / Ben oui, nous aussi on l'a fait ». Cela facilite d'ailleurs la généralisation au-delà du cercle des participants à la discussion. Dans le cas des militants RPR, un premier temps de contradiction oblige à la réitération par chaque camp de ses arguments. Cela s'effectue toujours de manière coopérative, ce qui permet au minoritaire de reconnaître finalement le bien fondé de la position des deux autres sans coût social élevé (« non mais bien sûr, je suis d'accord »). Et cela converge aussi avec la généralisation au-delà du cercle des participants : « la majorité des gens qui ont voté à Maastricht n'ont rien compris. [...] / on leur a pas demandé comme ça ».

L'opinion qui s'impose ainsi par remémoration, conviction et répétition acquiert en fait d'autant plus de valeur sociale qu'elle peut faire l'objet de ce processus de généralisation. C'est ce processus qui autorise un propos où s'admet ouvertement une incompétence. Ainsi, Christian (ENS) et Blandine (RPR) qui ont émis des votes opposés révèlent sans précaution oratoire l'absence de lien entre leur choix et la question posée : « moi, je sais pas ce qu'il y avait dedans. J'ai voté « oui » parce que Mitterrand me disait que c'était bien », « moi, j'avais rien compris à Maastricht même si je suis contente d'avoir voté contre ». En termes de présentation de soi, admettre sans complexe une incompétence pourrait surprendre. Mais cela s'explique pour deux raisons. D'une part et incidemment, chacun pense avoir agi comme le plus grand nombre, ce qui revient au pire à admettre la faillibilité du genre humain. D'autre part et surtout, en la circonstance de la discussion, assumer tranquillement le dévoiement du référendum auquel ils se sont livrés ne consiste pas à se déconsidérer comme incompétent mais à confirmer ce qui, sans cela, pourrait passer pour une affirmation gratuite. Il s'agit d'une preuve par l'exemple au soutien de l'argument plus général qu'ils développent.

Le constat généralisé d'être poussé par la force des choses à faire avec les moyens du bord peut nourrir un soupçon sur le bien fondé de soumettre la question à référendum. Là encore, tant pour des militants que des non engagés, cette critique d'une instrumentalisation, voire d'une manipulation, s'exprime très clairement :

PC :

Germain – Ouais, ben on peut revenir à l'exemple de Maastricht... Je me souviens que, quand j'ai voté contre Maastricht alors que plein de jeunes autour de moi allaient voter pour... parce qu'ils pensaient que c'était l'avenir, je sais pas pourquoi, d'ailleurs. [...] Enfin... donc la question était biaisée parce qu'on s'est tous retrouvés avec le document qui faisait bien 10 pages au moins. Et je me suis dit « tiens, je vais faire mon boulot de citoyen ». J'ai essayé de lire le truc... Je me suis arrêté à la quatrième page sans avoir rien compris de quoi il s'agissait. Absolument rien...

Françoise – Et quelle réaction t'as eue à ce moment-là ?

Germain – Ben, j'comprends pas donc « non ».

Françoise – Voilà : « comment est-ce qu'on peut me faire voter pour un truc que je comprends pas ?! ».

Germain – Oui, déjà... Et puis : « Ouah, c'est balaise ! J'ai pas compris donc c'est des gens vachement intelligents qui ont pondu un truc que je peux même pas comprendre, euh... mais c'est l'avenir donc allons-y... ». Non, heureusement !

Françoise – Et ta réaction, c'est de dire « je laisse faire les autres qui comprennent » ou c'est de dire, euh... « faut que je m'en mêle parce que c'est compliqué, il faut que je comprenne » ?

Germain – Non mais, moi, ma première réaction, c'est de dire « si c'est présenté d'une manière que je ne peux pas comprendre, c'est que c'est fait exprès » !

Albert – Ben, bien sûr, que c'est fait exprès.

Germain – C'est fait exprès pour que je ne puisse pas comprendre. [...] Attends, il y a un pouvoir politique qui te propose deux options. Mais, en fait, il y a même pas deux options : c'est « oui » ou c'est merde ! [...] Quand on te pose ce genre de question, le commun des mortels dit plutôt « oui »...

SAL1 :

Gilbert – Si je me rappelle, le référendum, il était pas vraiment débattu au début. Si je me souviens bien, ça devait passer comme ça et puis, après, avec des sondages, il y a eu la possibilité d'une majorité de « non ». Alors là, il y a eu le paquet pour débattre. Mais sinon, je crois que c'était... enfin, d'après mes souvenirs...

Monique – Ouais, on n'a pas eu tellement d'émissions sur ce référendum, si on réfléchit bien... Sur le dernier [de 2000 sur le quinquennat] non plus, tu me diras ! [rire] C'était encore raté, ce coup-là.

Gilbert – Je crois que le risque de voir le « non » gagner inquiétait et ils ne voulaient pas trop en parler...

Monique – Ou bien... On n'y comprenait pas grand chose en fait. On ne savait pas vraiment de quoi discuter...

Nathalie – Ouais, j'ai un vague souvenir... souvent, d'avoir voulu dire « oui » puis « non ». C'était confus dans mon esprit... Et la télé m'avait pas vraiment aidée. C'est vraiment qu'on n'avait pas l'impression de savoir.

[...]

Martial – Non, y avait pas grand chose. Et c'était tardif, peut-être pour éviter qu'on s'intéresse trop et qu'on dise vraiment ce qu'on pense... Et puis, comme disait Gilbert, on voulait nous faire croire que ça allait passer comme une lettre à la poste. Ça a été différent que quand il y a eu l'inquiétude sur le « non »...

Nathalie – C'est loin, hein, 1995 ?

Gilbert – Non, 92, c'est 92...

Nathalie – Oui, 92... Oui... Non, c'est flou dans mon esprit...

Martial – Mais, ce débat, là, entre Mitterrand et Séguin, je vois, oui... Mais, Séguin aurait été président, il aurait été pour le « oui ». C'est comme ça... C'est pour ça que j'adhère pas.

Modérateur – Vous ne l'aimez pas Séguin, en particulier ?

Martial – Ah non, c'est pas lui ! Que ce soit lui ou un autre, je veux dire, c'est pareil... De toute façon, que ce soit pour dire une chose ou une autre, il faut qu'ils en envoient un au casse-pipe, comme on dit. Alors là, c'était lui pour dire « non ». C'est toujours pareil. Et, pour nous, c'est toujours pareil aussi. Parce qu'on fait un peu semblant de nous demander notre avis, quand même !

Ce qui importe dans les deux extraits qui viennent d'être présentés, c'est que la dénonciation d'une façon de faire techniquement insatisfaisante dirige vers l'amorce d'une critique de principe ou à caractère général. Il apparaît ainsi que, supposé entretenir la confiance dans le système politique par une participation directe du peuple comme source de décision souveraine, l'outil référendaire tend paradoxalement à renforcer les critiques à l'égard du personnel dirigeant et la frustration éprouvée par les citoyens.

A cet égard, un des points communs entre les critiques formulées dans le groupe PC et dans le groupe des salariés tient à ce qui est perçu comme la volonté des dirigeants politiques de procéder par référendum pour faire acquiescer les citoyens à une de leur propositions : « en fait, il y a même pas deux options : c'est « oui » ou c'est merde ! », « ça a été différent que quand il y a eu l'inquiétude sur le « non » [...] on fait un peu semblant de nous demander notre avis, quand même ! ». L'idée que le recours au référendum vise principalement à faire des citoyens les adjuvants des dirigeants est particulièrement nocive car elle renverse toutes les prémisses de la rhétorique de ressourcement démocratique initialement associée à la procédure référendaire. Le raisonnement sur le référendum trouve donc à s'articuler avec d'autres éléments nourrissant la défiance et l'exaspération à l'égard des dirigeants en même temps qu'il manifeste une désapprobation du référendum lui-même.

Qu'un événement politique spécifique comme la consultation de 1992 donne lieu à un ensemble de considérations si négatives pourrait tenir à des caractéristiques relatives au contexte ou à la forme particulière qu'il a revêtu et pas au type de procédure institutionnelle dont il ne constitue qu'une actualisation parmi d'autres. Cependant, dans la mesure où il a été

montré que les critiques circonstanciées qui viennent d'être examinées sont rapportées par les membres des groupes à des raisonnements plus généraux, cette hypothèse peut être écartée. En vérité, le spectre des critiques est assez large et il convient d'approfondir encore l'analyse des propos tenus par les groupes pour en appréhender la diversité et la densité.

2.2. La gamme des raisonnements critiques envers l'outil référendaire

Tout d'abord, il s'agit de repérer si, comme l'hypothèse vient d'en être faite, la critique formulée à partir de la remémoration de l'expérience de Maastricht en termes d'instrumentalisation des citoyens comme adjuvants des dirigeants politiques est également établie par les groupes de manière plus générale. De fait, plusieurs manifestent au moins de la perplexité et jusqu'à la désapprobation à l'égard du processus consistant en la cristallisation simplificatrice des termes d'une controverse sous la forme d'une question-type à trancher par oui ou non. D'une part, cela correspond techniquement à l'idée que la procédure référendaire est inappropriée pour prendre en charge les enjeux complexes, c'est-à-dire non réductibles à une opposition binaire et donc la grande majorité des problèmes publics. D'autre part, cela renvoie politiquement à la suspicion à l'égard des initiateurs d'une telle simplification. C'est lorsque cette seconde dynamique est mise en œuvre, que le rejet du référendum est le plus net. Par exemple, chez les militants communistes, cette perspective est développée en réaction à un propos qui prête au système politique des Etats-Unis, globalement dénigré, l'avantage de disposer de nombreuses occasions de procéder à des référendums. Dans cet échange, Germain avance un cas fictif comme première contestation de l'argument général de Lucien en faveur du référendum puis Lisa, elle-même américaine, fournit un exemple réel :

Germain – [à Lucien] Imagine 30 secondes que sur un des bulletins [d'un référendum aux Etats-Unis] y ait eu la question « est-ce que vous voulez la guerre en Irak, oui ou non ? ». Est-ce que tu penses que la réponse aurait été oui ou non ?

Lucien – Mais tu racontes une histoire à la con, là. Jamais y aura cette question. Tu... tu modifies tout le sens...

Germain – Bon, alors je... je vais... Mais, ce que je veux dire, c'est... Imagine qu'il y ait la question... Eh ben, poser la question, ça suffit pas. Poser la question, ça suffit pas. Et, là, on va en revenir au rôle des médias. C'est que, même s'il y avait eu cette case [sur les bulletins américains] il y a eu un tel travail de fait... euh, de la part des médias, là-bas, que, euh... il y aurait eu, euh... une immense majorité de « oui, il faut y aller ».

Albert – C'est pour ça que, moi, je pense que le référendum, c'est pas un outil magique.

Germain – Même si, aujourd'hui, peut-être qu'une majorité le regrette.

Albert – Sans compter qu'il peut y avoir un référendum plébiscite.

Germain – Et même s'ils regrettent et qu'ils disent « on s'est fait entuber, c'était pas ce qu'on voulait »... Mais ils ont été mal informés. Tout simplement, ils ont été mal informés. Et, même, ils ont été désinformés, on peut le dire.

Lisa – Mais est-ce que c'est démocratique ou est-ce que c'est, euh... un... un smoke screen... euh...

Modérateur – Un écran de fumée ?

Lisa – Oui, voilà... que les gens ne pouvaient pas savoir... Et c'est pas démocratique.

Albert – C'est pour ça que, moi, pour moi, le référendum n'est pas un outil démocratique parfait... Ce n'est pas un outil démocratique en soi.

Germain – Il suffit pas de demander l'avis...

Lisa – Et ce n'est pas, euh... ce n'est pas la même chose de demander, pour les écoles... de demander « est-ce qu'on peut augmenter les impôts un peu dans l'Etat pour l'école ? ». Mais, à la base, le gouvernement a retiré 500 millions de dollars aux écoles et, donc, il y a besoin d'argent... Alors, est-ce que c'est démocratique ?

Albert – Ben non ! C'est pour faire enregistrer au peuple une décision qui, de toute façon, a déjà été prise ailleurs.

Lisa – Voilà, parce que tu veux... tu veux que tes enfants aient une bonne école... Donc tu dis « oui » pour qu'il y ait de l'argent mais tu donnes l'argent qu'il y avait avant et que le gouvernement a retiré...

Albert – Mais c'est ça, les grosses limites du référendum ! Parce que...

Germain – De toute façon, un référendum peut toujours être biaisé en fonction de la question posée.

Albert – C'est une limite du référendum, ça... Quand on veut faire entériner par le peuple quelque chose qui a déjà été décidé avant. Voilà... [rire]
Lisa – t'es baisé, quoi !

La mise en question du référendum est rarement aussi radicale car les membres des groupes ne disposent pas d'exemples réels ni n'imaginent de cas fictif qui s'y prêtent. Mais une perspective plus simplement technique et politiquement neutre se développe régulièrement. Un moment de la discussion entre étudiants exprime cette critique en termes de clôture du débat par la formulation spécifique de la question soumise au suffrage populaire :

Patrick – En plus, là, les questions avec Mitterrand, c'est sur le référendum. Donc, c'est vraiment un problème général, ça permet pas bien d'aborder les questions particulières comme dans une campagne électorale.

Christophe – C'est ça, en fait, c'est un vote mais c'est un peu le déni de la démocratie parce que c'est un sujet décidé.

Blaise – Ouais, enfin, c'est quand même un vote, quoi, le suffrage universel.

Geoffroy – Le truc, tu vois, c'est que c'est quand même très spécial comme contexte. C'est forcément raccordé au référendum.

Patrick – Ouais, la difficulté, c'est de partir d'une question et de remonter à un programme général. C'est le problème du référendum parce que c'est sur une question. Et c'est pareil à la télé avec un agriculteur ou une autre personne qui pose une question. Imaginons l'inverse, un homme politique qui part d'un discours général et qui explique l'impact pour quelqu'un en particulier. Ça, ça serait vachement démocratique.

[...]

Christophe – Sauf qu'il faudra que ce soit plus souvent et plus approfondi, avec plus de temps et pas seulement des questions comme on a vu, là, au début. Faudrait réorganiser l'expression des gens. Et ça, c'est pas non plus une affaire de référendum ou, pareil, tu réponds à une question... C'est vachement réducteur comme truc, vachement simplificateur. Et seulement une fois de temps en temps parce que tu peux pas non plus le faire tout le temps.

Directement rapporté par les interlocuteurs à l'enjeu de la démocratie, ces considérations pointent le problème de la réduction du débat politique à une question. Si l'implication est grave en termes de « déni de démocratie », du moins s'agit-il d'une mise en cause technique de l'outil référendaire. Cet axe critique est développé également par les salariés, toujours selon la dynamique de contradiction entre un promoteur du référendum et les autres membres du groupes qui expriment des réserves ou des objections :

Modérateur – Et, par rapport à toutes ces critiques que vous faites sur les hommes politiques, vous pensez que le référendum qui permet aux citoyens de décider directement, c'est quelque chose de bien, qu'il faudrait plus utiliser le référendum ?

Martial – Absolument, je suis pour qu'on en fasse plus, sur plus de sujets...

Monique – Oui, moi aussi... Mais, attention, hein ! pas n'importe comment, pas sur n'importe quel sujet. Parce que bon...

Nathalie – Ben, ça dépend s'il y a une bonne campagne pour bien expliquer les choses et qu'on... qu'on se décide en connaissance de cause.

Martial – Oui, bien sûr, faut pas faire un référendum juste pour dire qu'on fait voter le peuple.

Monique – C'est très important même ! On peut pas nous envoyer voter sur n'importe quoi, n'importe quand. Et puis pas trop souvent non plus... parce que c'est pas possible de recommencer à s'intéresser à chaque fois.

Modérateur – [à Gilbert] Et vous, le référendum, vous y êtes favorable ?

Gilbert – Oui, bien sûr... Ça permet l'expression du peuple et c'est bien normal... Mais je crois qu'il ne faut pas en faire tout le temps... Certains référendums... enfin, il ne faut pas donner l'impression de consulter le peuple sur des sujets de moindre importance ou pour faire passer quelque chose qu'on n'arriverait pas à faire autrement. Il faut que ce soit démocratique...

Nathalie – Oui, moi, je veux bien faire des référendums mais ça ne peut pas être pour remplacer le reste. C'est toujours spécial de faire un référendum. Et on ne peut pas non plus, enfin, c'est mon avis, on ne peut pas non plus dire qu'on a envie de faire un référendum alors on le fait et puis voilà !

Martial – Oui, enfin, c'est rarement comme ça... Moi, je dis, des référendums, vu qu'on n'en a pas beaucoup, autant qu'on en fasse plus.

Gilbert – Quand même, il ne faut pas... D'accord, on pourrait en avoir plus mais pas trop...

D'une manière proche de ce que la première série de questions de sondages examinée plus haut avait suggéré, Martial exprime ici une simple et générale approbation de principe du recours au référendum. Il s'agit clairement d'une réponse réactive produite à partir de la saisie cognitive immédiate des divers éléments mobilisés par la question du modérateur et faisant office de stimulus auprès du répondant. C'est ce qui a pu être appelé une réponse de type « ce qui passe par la tête » (*top of the head*) dans une branche des travaux sur les dispositions des individus à répondre aux questions de sondage (Zaller 1992 ; Zaller et Feldman 1992). Dans cette conception, l'idée n'est pas que ce type de réponse est dépourvu de fondement du point de vue de celui qui l'émet mais que, en l'absence d'attitude réellement formée par l'individu sur le sujet abordé (ce qui serait assez fréquent), la réponse est déterminée par les circonstances du moment où elle est produite (formulation, état d'esprit, proximité avec les sujets précédent...). En l'occurrence, ce qui révèle ce caractère circonstanciel, tient à l'opposition aussitôt marquée par les remarques de Monique et Nathalie qui, selon une dynamique désormais bien identifiée, parviennent à rapprocher Martial de leur position.

En complément de cette conception de la production des réponses, il est possible de conclure de l'interaction observée dans ce groupe que les opinions sont des objets socialement construits, assumés et éventuellement ajustés. Cela permet de concevoir leur variation chez un même individu non comme le signe de son incompetence à en former mais comme le signe de son inscription dans un environnement où l'opinion trouve à s'éprouver. C'est d'ailleurs bien cette dynamique sociale de production des opinions qui ouvre ici pour les participants la possibilité de discuter de manière coopérative les critères d'approbation du référendum. Ce faisant, dans ce second mouvement de la réflexion collective, le groupe établit que la mise en œuvre d'une procédure de décision populaire ne se justifie pas d'un point de vue de principe mais d'un point de vue pratique. C'est là un résultat important concernant la nature du référendum comme objet de questionnement pour la sociologie politique : du point de vue des citoyens, il semble bien qu'il ne se présente pas tant comme un concept de théorie politique susceptible d'une approbation ou réprobation *in abstracto* que comme un mécanisme à considérer pour ses implications politiques.

Ce résultat sur la nature du référendum trouve confirmation dans d'autres discussions. Ainsi, au sein du second groupe de salariés dont les membres sont tous noirs et pour lesquels les enjeux de discrimination sont d'une importance capitale, se fait jour la menace du gouvernement brutal de la majorité.

Modérateur – Alors, si on reprend cette idée de référendum, est-ce que vous pensez que ça peut faire avancer les choses par rapport à toutes les difficultés dont on a parlé ?

Jean – Mais bien sûr ! C'est une bonne chose que le peuple puisse s'exprimer.

Achille – Oui, avec les référendums, on verra un changement... y aura un changement par rapport à tous les politiciens...

Gérald – On verra un changement... On verra un changement... mais ce qu'il faut... ce qu'il faut se rendre compte, c'est... est ce que ce changement va amener quelque chose aux minorités ? Parce que...

Si on veut construire un... un modèle de société qui soit... un modèle qui soit, justement, qui prenne en considération tout le monde, est-ce que, au nom de la majorité, que ce soit « oui » ou que ce soit « non », du « pour » ou du « contre », est-ce que les minorités ne vont pas être noyées ?

Chez les enseignants, c'est le thème voisin du risque du gouvernement brutal d'une majorité impulsive ou instinctive qui structure une discussion marquée par une réflexivité importante indiquant la nature profondément ambivalente du rapport au référendum quand la référence démocratique inspire une approbation de principe qui ne s'accorde pas avec les préventions pratiques des individus sur les conséquences :

Modérateur – Justement, le référendum avec une question précise où les citoyens peuvent directement décider s'ils sont pour ou contre, ça fait démocratie directe. Par rapport aux élections, vous avez l'impression que c'est quelque chose qu'il faudrait développer, en faire plus souvent ?

Rémi – Ben, justement, parfois je... je me pose la question de ça... Parce qu'il y a des gens qui voudraient procéder que par référendum... Et, les politiques, souvent, en campagne, ils disent « oui, il faudrait plus de référendums ». Parce que c'est... C'est très démagogique de dire ça. Mais, en même temps, est-ce que tout le monde est apte à avoir une bonne idée sur une question ? Euh...

Sophie – Les questions, elles sont toujours posées sur des thèmes qui sont pas très, euh...

Rémi – C'est-à-dire... est-ce que... euh... il y a une couche de la population, euh... Par rapport à une idée précise... Je dis pas tout le temps mais sur une idée, il y a toujours une couche de la population qui peut pas juger, qui va pas être apte à juger...

Sophie – Mais ils ont le droit de voter, ces gens-là !

Rémi – Oui, il sont le droit de voter...

Christian – Mais, la question, c'est de savoir si on leur demande leur avis sur certains problèmes.

Rémi – Est-ce que, sur un point précis... Est-ce que c'est bien... Alors, tout à l'heure, tu disais que je pouvais paraître fasciste alors, là aussi, je vais paraître fasciste mais... Est-ce que c'est bien qu'ils puissent jouer dans la balance alors que...

Sophie – Mais c'est la démocratie !

Rémi – Ben oui, mais la démocratie... justement, tu... tu votes pour des gens que tu penses bien pour toi... Et, les gens qui sont élus, après ils prennent les décisions. Ça, c'est bien. Parce que, tu te dis, a priori, je vais voter pour les gens les mieux, qui connaissent euh... intelligents, qui ont un point de vue sur les choses en fonction de leur orientation politique. Après, c'est eux qui prennent... Dans un bahut, regarde, au conseil d'administration, t'as les représentants des... des profs et c'est eux qui prennent les décisions pour toi. Regarde, dans ton bahut, est-ce que ce serait bon, quel que soit le problème du bahut, de demander à tous les profs alors qu'il y en a qui n'y connaissent rien, tu sais bien... Est-ce que ce serait bien de leur demander leur avis ? Ben, pour moi, c'est le même problème que le référendum... Mais je sais pas, hein, j'ai pas de réponse...

Sophie – Moi, je pense que c'est bien parce que le problème se pose que les référendums se font toujours sur des thèmes comme le quinquennat, Maastricht... euh... quoique Maastricht c'était différent mais, euh... Ils vont pas faire un référendum sur la sécurité, quoi !

[...]

Rémi – [à Sophie] Tu vois, si je dis qu'il y a des gens qui sont pas capables de donner leur avis sur une question précise, par rapport à un point de vue... En même temps, ben, j'me dis... pourquoi est-ce qu'ils seraient capables de voter aussi pour des gens ?!

Christian – La preuve : ils ont voté pour Chirac ! [rire de tous]

Rémi – [songeur] Non mais, en même temps, ça me dérange... Allez, pour caricaturer, les gens qu'on voit, là, dans l'émission, a priori couche sociale basse, ben, est-ce que c'est bien de demander leur avis... Ou même de les laisser voter pour des élus ?... Alors, là, je... C'est super kzzz [fait un geste de coupe brutale]. Bon, en même temps, c'est moins grave de voter n'importe comment pour quelqu'un qui devra réfléchir après pour prendre, lui, des décisions que voter n'importe comment pour décider soi-même sur une question précise. Mais, bon, euh...

Sophie – Oui, mais c'est ça la démocratie... C'est pas facile... Et il y a des partis extrémistes.

Rémi – Ben oui... Mais c'est pour ça que je suis pas trop référendum. Je suis vraiment pas trop référendum.

Sophie – Justement, c'est pour ça que ça m'étonnerait qu'on ait un référendum sur, euh... sur la sécurité parce qu'il risque d'y avoir des dérives. Euh... c'est un thème très partisan... Alors que, bon, Maastricht ou le quinquennat... c'est moins... c'est moins viscéral, tu vois.

Rémi – Oui, parce que la sécurité... Si tu poses la question, tu vois, ça pourrait être... Ils posent la question « est-ce que vous voulez un système répressif à mort ou un truc où on laisse faire ? ». Et, ça, c'est pas possible.

Sophie – C'est pareil, la peine de mort, faudra jamais faire de référendum sur la peine de mort. Ça c'est joué sur la conviction d'un homme.

Christian – Donc, le référendum, quelque part, c'est aussi une... Quelque part, c'est une lâcheté : tiens, on vous donne un truc à décider mais soit c'est tellement compliqué que... c'est n'importe quoi soit c'est un truc pas trop important ou...

Sophie – Ouais, ben faut faire attention à ça...

Malgré un abord contrasté de l'enjeu que traduit l'opposition entre valorisation de principe de la démocratie et crainte pratique des conséquences d'un choix déraisonnable, les trois enseignants s'accordent quant à la nécessité d'empêcher tout référendum sur la peine de mort ou d'autres sujets de valeurs. Il s'agit en fait d'une actualisation par l'exemple assez classique

de la recommandation formulée dans d'autres groupes précédemment cités selon laquelle il ne faut pas procéder par arbitrage populaire « sur n'importe quel sujet ».

Avec une prévention plus froidement tacticienne à l'égard des humeurs collectives imprévisibles, c'est encore le risque du gouvernement brutal et peu raisonné qui motive la résistance de deux militantes gaullistes à l'enthousiasme de leur ami qui en appelle à la tradition historique de cette famille politique en faveur du recours au référendum :

Philippe – A l'heure actuelle, je pense vraiment que Chirac paye son manque de courage politique. Je veux dire que tu peux pas te faire élire comme un gaulliste et ne pas utiliser le référendum sur l'éducation, sur la limitation du droit de grève, etc. A croire, en fait... Mais, enfin, je ne comprends pas, est-ce qu'il y a un mec en France qui peut croire si demain il y a un référendum sur la limitation du droit de grève, il ne trouvera pas une majorité pour limiter le droit de grève.

Sandrine – Moi, j'en suis pas si sûre...

Philippe – Eh ben, peut-être mais, à ce moment-là, ayons le courage de le faire et de voir le résultat. Et, à ce moment-là, les Français n'auront plus à se plaindre qu'il y a des grèves à la SNCF en disant « c'est intolérable, il faut un service minimum ». Ok, votons...

Blandine – Oui, mais sur tout, ce serait trop difficile...

Philippe – Non mais les politiques ont peur du vote alors que, généralement, ils ont été élus sur des politiques... C'est ça qui est formidable : le mec, il s'est fait élire sur une politique et, à la seconde où il est élu, il a tellement peur de perdre sa place qu'il ne met plus cette politique en œuvre. Alors qu'un référendum pourrait le conforter s'il y a une épreuve.

Sandrine – De Gaulle, c'est un référendum qui l'a fait partir. Si, toi, t'es élu un jour, tu ferais pareil ?

Philippe – Ecoute, de Gaulle, il est parti après une belle carrière et, trente ans après sa mort, on parle encore de lui comme référence. Eh ben, si trente ans après ma mort on doit parler de moi comme ça, eh ben ça m'ira très bien, tu vois. En termes de postérité, c'est significatif.

Sandrine – C'est idéaliste !

Philippe – Ecoute, si t'es pas un minimum idéaliste quand tu fais de la politique, à ce moment-là... [geste de dépit] [...] Juppé, au départ, a voulu faire passer une réforme un peu à la sauvette. Je veux dire, vraiment, Juppé, sur ce coup-là, il a été très mauvais. Il avait l'opportunité, une fois de plus, de présenter les choses autrement en disant « ben voilà, on a un problème, il faut le résoudre, je vous propose une solution, qu'est-ce que vous choisissez ? ».

Sandrine – Mais il l'a fait...

Blandine – Il l'a fait mais pas avec le sourire...

Philippe – Mais il y a pas eu de référendum. Il aurait pu mais il y a pas eu. C'était typiquement le genre de sujet de société qui touche tous les Français et qui les toucheront tous à un moment de leur vie et...

Sandrine – Mais Juppé ou un autre n'y change rien. C'est pas...

Philippe – Mais je parle pas de Juppé en particulier. Je dis que les retraites, c'est un sujet...

Sandrine – Mais c'est un sujet surtout où c'est encore le truc des avantages acquis.

Philippe – Ben oui mais, moi, j'ai tendance à croire que l'homme, individuellement, il... il va penser à.. à ses fesses mais, collectivement, il pensera peut-être à l'avenir de la nation. C'est tout.

Blandine – Non, non...

Philippe – Pourquoi non ? J'ai tendance à croire que, sous le coup d'un référendum, tu peux...

Sandrine – On est dans un monde individuel.

Philippe – Eh ben, je suis peut-être optimiste mais je pense que, globalement, le peuple a toujours raison. Et je pense que, globalement, le peuple pense à son avenir dès lors qu'on lui pose des questions claires et qui...

Blandine – Ça marche pas comme ça. Je ne crois pas du tout à ça... [silence]

L'opposition pragmatique de Sandrine et Blandine à la confiance de principe de Philippe s'explique par une conception très traditionnelle de l'exercice du pouvoir qui caractérise l'expérience des partis de gouvernement. Il s'agit du calcul selon lequel, contrairement à un échec dans la tentative de réunir une incertaine majorité par le suffrage populaire, l'attentisme au sein des institutions, voire un certain conservatisme, ménage toujours la possibilité de relancer la mise en œuvre d'une politique dans un contexte devenu plus favorable. En d'autres termes, ne pas tenter d'enlever la décision d'un coup de vote garantit de ne pas perdre. Ce calcul suppose d'entretenir une conception assez pessimiste de l'attitude de ses concitoyens associée au thème de l'inertie des avantages acquis. C'est très exactement ce qu'exprime aussi Hocine dans le groupe des résidents du foyer de jeunes :

Hocine – Non mais, euh... moi, je trouve que, dans un pays de 60 millions d'habitants, on peut pas faire des référendums pour savoir si... enfin, tous les jours. Moi, y a un truc qui me tue, c'est le mariage homosexuel. Bon, ça fait des débats... et chacun raconte tout et n'importe quoi. Bon, ben, pourquoi pas faire un référendum. C'est vrai que c'est... enfin, c'est un débat de société important et qui... qui nécessite un référendum. Mais, après, euh...

Marion – Ben , après, je dirais pas pour le prix des yaourts mais pour beaucoup de lois, des trucs importants comme, euh... le mariage, là, oui, ou... ou les retraites... hein, il faudrait...

Hocine – Ouais mais, les retraites... sachant que, en France, euh... on va dire que 70% des gens qui votent sont issus de la classe ouvrière, euh... cotiser deux ans de plus c'est pas dans leur intérêt donc, même s'il y a une nécessité économique, ils vont dire « non » au référendum alors qu'ils comprennent pas... [bref silence]

Modérateur – C'est qu'il y a des sujets trop techniques ?

Hocine – Non, c'est pas que c'est trop technique... C'est qu'il y a une évidence que la loi passera pas car il faut faire des concessions et, euh... parfois les concessions sont nécessaires... Parfois, il faut prendre des décisions douloureuses et, ça, les gens... les gens comme ils savent pas, ils acceptent pas. C'est pour ça que les hommes politiques, eux, ils étudient la question et ils peuvent décider... Sinon, on n'avance pas... Bon, moi, je suis d'accord, hein, c'est bien d'avoir plus de référendums mais c'est plus facile à dire qu'à faire.

Dans tous ces extraits, les membres des groupes manifestent une crainte à l'égard du recours au référendum qui dépasse ce que serait la simple déception à voir l'emporter une option n'ayant pas leur préférence. Cela est lié à leur reconnaissance implicite ou leur acquiescement de principe de ce que l'expression du peuple souverain ne peut souffrir de contestation procédurale et que le résultat ainsi obtenu ne serait pas susceptible de contestation. En d'autres termes, s'engager par référendum, c'est aussi, par surcroît de légitimité et de solennité démocratiques, ne pas se laisser la possibilité d'un retour ni même d'un amendement sur une décision insensée ou hasardeuse. Or, le processus de simplification des enjeux auquel pousse mécaniquement leur transposition en une question réductrice fait concevoir une plus grande probabilité de ce type de maladresse collective que si pouvait être ménagé le temps d'une réflexion pondérée et plus complexe.

L'absence de confiance dans la capacité d'une majorité de concitoyens à admettre la nécessité d'une réforme coûteuse ou à se départir de l'influence des médias, la tentation « fasciste » de court-circuiter ses concitoyens présumés pas assez informés et éduqués pour mesurer les conséquences de leur choix, la crainte des minoritaires de se faire « noyer » dans les majorités quelles qu'elles soient sont autant de déclinaisons de cette défiance profonde à l'égard du référendum et marquent la réflexion de tous les groupes. Ce qui motive une telle défiance ne réside pas dans la référence en soi à la souveraineté populaire qui, a contrario, maintient d'ailleurs une valorisation de principe du référendum, mais dans l'inévitable dévoiement acclamatif de cette souveraineté. L'analogie de l'implosion pourrait convenir à synthétiser cette pensée : la crainte exprimée par les groupes est celle d'un écrasement ou d'une dilution de la démocratie dans un instantané démocratique⁵.

Cette tension est manifestée dans plusieurs expressions qui dénotent le souci de préserver le fonctionnement régulier des institutions représentatives alors même que celui-ci fait, par ailleurs, l'objet de critiques importantes : « il ne faut pas donner l'impression de consulter le peuple [...] pour faire passer quelque chose qu'on n'arriverait pas à faire autrement », « ça ne peut pas être pour remplacer le reste », « faudrait pas empêcher le gouvernement d'agir ». Ces quelques mentions sont un premier indice que le référendum ne fait pas l'objet de raisonnements indépendamment des considérations attachées aux processus du gouvernement représentatif dont il constitue une alternative. Cela suggère que l'exploration compréhensive du rapport des citoyens au référendum ne peut être menée qu'à travers une approche intégrée de leur rapport plus général aux institutions.

⁵ Pour des résultats convergents à partir de groupes de discussion et de données quantitatives : Hibbing et Theiss-Morse 2002 : 47-53, 89-94.

2.3. L'évaluation du référendum rapportée au fonctionnement des institutions

L'orientation des évaluations du référendum par les membres des groupes de discussion qui ont été présentées jusqu'à présent s'est avérée assez négative. Pour ne pas noircir abusivement le tableau, il faut bien restituer la part des propos qui valorise le recours au référendum. D'ailleurs, dans chaque groupe, un participant assume au moins à un moment donné de le promouvoir. Mais encore convient-il de noter que cette prise de position accompagne également chaque fois la critique du comportement du personnel politique vis-à-vis duquel il s'agit de suggérer une alternative. Cela a déjà été manifesté, par exemple, par le militant RPR déplorant le « manque de courage politique » des élus ou par le salarié qui espère ainsi voir « un changement par rapport à tous les politiciens ». Cette association est aussi exprimée et développée dans ces trois extraits issus des discussions entre étudiants colocataires (ETU), résidents du foyer de jeunes (FOY), et salariés (SAL2) :

ETU :

Blaise – C'est l'attitude générale des hommes politiques. Moi, je pense que, déjà, si on avait l'occasion de s'exprimer un peu plus... je pense au référendum, là... Pas tout le temps, faut pas non plus que ça bouscule systématiquement le gouvernement mais deux ou trois fois par an, peut-être...

Patrick – Avec l'exemple de la Suisse, tu vois que ça peut marcher quand t'as 10 000 personnes qui votent et qui font des référendums dans un canton. La Suisse, c'est une alliance de cantons... C'est de la politique de village, quoi. A la limite, c'est 10 000 personnes qui votent à chaque fois pour leur petit truc et ça remonte à chaque fois comme un truc global. Mais la France est un grand pays et c'est pas du tout à la même échelle.

Modérateur – Mais, sans redescendre au modèle suisse, vous trouvez qu'on pourrait avoir plus de référendums ?

Patrick – Non, mais, moi, je suis d'accord avec ça...

Blaise – Sur le référendum, faudrait pas... faudrait pas empêcher le gouvernement d'agir. Tu vois, faudrait pas non plus faire voter tout le temps sur tout et n'importe quoi ou pouvoir défaire trop facilement ce qui a été fait peu de temps avant. Pas voter tous les deux ou trois mois. Mais, maintenant, sur l'idée de rapprocher les citoyens de la décision... C'est clair qu'il faut plus de proximité entre les hommes politiques et les citoyens. Ça me paraît absolument nécessaire de faire participer les gens. Mais bon, participer de manière un peu nouvelle. Parce que, bon, c'est surtout... Quand tu vois le fossé entre ceux qui décident et ceux à qui ça s'applique.

FOY :

Marion – Ben, moi, ce que j'ai l'impression... mais c'est juste mon avis, hein... c'est qu'ils font des référendums pour des trucs qui sont, bon, pas inutiles, hein, mais pas spécialement utiles, quoi... Et ils vont pas faire des référendums sur des causes importantes ou sur... je sais pas... C'est un référendum sur Maastricht, quoi. Moi, j'y étais pas mais tout le monde m'a dit qu'on n'y comprenait rien... Et y a pas de référendum sur des élections...

Hocine – Des référendums sur des élections ? Mais, le président de la République, il est élu au suffrage universel... donc, euh... voilà... les maires aussi...

Marion – Ouais, mais quand il sont élus, après, t'as pas de référendum pour les garder ou les jeter s'il y a un problème. Et, là, des trucs comme Maastricht, quoi, c'est... c'est un truc européen hyper général...

SAL2 :

Jean – Ouais, mais l'autre jour j'avais écouté une émission... une émission sur RMC Info, là... tu sais, le midi, là, et ils parlaient du référendum et Monsieur... je crois que c'était le premier ministre Raffarin, là... et il disait... attends, il disait que, de toute façon, il ne pouvait pas demander l'avis des Français tous les jours quand il avait décidé de prendre une décision. Donc, pour lui, c'était hors de question... Pour lui, de ce qu'il disait, un pays est gouverné comme une société privée. Et comme si le pays était sa société... C'est son Etat... Et, moi, je suis pas d'accord du tout avec ça. Moi, je trouve... C'est vrai, on rouspète tout le temps mais je pense quand même... Des fois, qu'ils prennent notre avis, quand même... Il faudrait quand même, pour certaines choses, demander l'avis de... de la population pour savoir s'ils sont quand même d'accord. Parce qu'ils nous pondent n'importe quoi, là-haut !

Gérald – Mais, justement, avec... Ce qu'il faudrait, avec le développement d'internet, ce qu'il faudrait, c'est que, comme on parle de voter par internet, il faudrait faire des référendums... Quand il y a une loi,

peu importe la loi mais il faudrait que le peuple soit directement consulté. C'est vrai que ça peut demander des moyens financiers importants mais... Si on veut bâtir une vraie démocratie, c'est... c'est... Mettons les moyens ! Parce que... il faut consulter directement les gens. Il faut pas que, à chaque fois qu'on élit des gens... C'est-à-dire que, au départ, ils nous font croire plein de trucs qui... qui vont avec nos votes et donc, nous, on vote pour eux et après, ces mêmes gens-là, il font autre chose après... Des trucs qui vont dans leur intérêt...

Il apparaît ici clairement que le thème du référendum est discuté non pas seulement d'un point de vue interne mais aussi dans une dynamique évaluative synthétique sur le fonctionnement du système politique et, plus précisément, en vue de réduire ou résorber les éléments insatisfaisants de ce système. Or, les éléments insatisfaisants ici pointés concernent directement le rapport entre gouvernés et gouvernants, c'est-à-dire le lien représentatif.

Dès lors, il est possible de former l'hypothèse que la valorisation de principe du référendum, qui ne constitue pas le principal point d'appui pour en discuter mais lui conserve cependant une désirabilité diffuse, tient pour une large part à la recherche d'une alternative institutionnelle. Dans cette perspective, ce qui, d'un point de vue interne, semble s'exprimer en termes d'attachement au référendum procéderait plus véritablement d'une préférence relative vis-à-vis des dysfonctionnements du gouvernement représentatif. Le caractère relatif plutôt que substantiel de cette préférence coïnciderait d'ailleurs avec le fait que le référendum, dès lors qu'il est évalué pour lui-même, constitue pour les membres des groupes un outil insatisfaisant, voire dangereux. Autrement dit, l'alternative référendaire serait dans un premier temps mobilisée faute de mieux puis aurait tendance à être elle-même mise en doute, voire dénoncée, car elle ne comble pas les attentes des citoyens.

Quoique soutenu par plusieurs observations auprès des groupes de discussion, cette conclusion demande à être vérifiée de manière plus ferme. Trouver des moments précis de confirmation dans les discussions des groupes est très difficile car cela suppose de leur part une construction discursive beaucoup plus exigeante et prolongée que ne l'est la dynamique ordinaire de la conversation favorisée par le dispositif méthodologique. Deux groupes en arrivent quand même à produire un équivalent de ce raisonnement. Cela n'est pas assez pour prétendre que l'ensemble des groupes pourraient y souscrire mais donne une indication en ce sens. Il s'agit, pour l'extrait le moins long, du groupe communiste. Un élément marquant de cet épilogue de la discussion sur le thème du référendum tient à ce que le participant qui va ici porter la charge définitive contre le référendum (Lucien) est celui qui avait amorcé la séquence en promouvant le système politique américain, malgré tous les défauts qu'il lui impute, au motif qu'il permet de tenir de fréquents référendums locaux. Au cours de la discussion, ce participant a affiné son opinion en intégrant les objections des autres et surtout en mettant l'outil référendaire en perspective avec ses attentes à l'égard du fonctionnement du gouvernement représentatif. Le résultat est sans appel :

Lucien – Eh... eh, Françoise, à Maastricht, il y a eu 30% d'abstention. Tu comprends bien que la question n'a aucun rapport avec le texte. Tous ceux qui veulent dire « oui » ou « non » sans lire le texte, ils votent et ceux qui essaient de lire le texte ou qui s'en foutent, ils s'abstiennent. Et 30% d'abstention, c'est le début... Et puis 40%, et après 50...

Françoise – Non mais, attends, tu n'as pas compris le sens de ma question à Germain.

Lucien – Et on en est à 60% d'abstention aux européennes !

Françoise – Non mais tu n'as pas compris...

Lucien – Je les mets dans le même sac, que ce soit les européennes ou le référendum...

Germain – Sauf que c'était possible, pour obtenir un vote réellement sincère de la part des citoyens, d'exposer vraiment à quoi ça allait aboutir même sans soumettre le texte directement à chacun.

Françoise – Germain, je fais appel à toi et donc à l'expérience que tu as vécue sur Maastricht. Le 15 octobre [2004], si on en est d'accord, on diffuse la constitution [projet de constitution européenne soumis à référendum en 2005] en texte intégral...

Germain – Mais expliquée...

Françoise – Oui, et à moins que d'autres le fassent, on sera les seuls...

Lucien – Laisse tomber, on sera les seuls... On sera les seuls. C'est clair, on sera les seuls.

Françoise – Où je veux en venir, c'est... je, j'avais déjà eu des témoignages comme ça... a m'a intéressé le témoignage de Germain, c'est que... Il suffit pas de diffuser le texte brut. C'est important mais ça suffit pas.

Albert – Faut le commenter.

Lucien – Mais tu comprends bien que le vrai problème de Maastricht...

Françoise – Attends. Donc, le 15 octobre, on diffuse le texte de la constitution à travers une édition spéciale de *L'Huma*.

Germain – Oui mais, nous, on va forcément avoir un commentaire partisan.

Françoise – Non mais...

Albert – Eh oui, mais on le commente.

Germain – Mais c'est forcément d'une manière partisane.

Albert – Ben, c'est mieux que rien ! Pourquoi ils le font pas les autres ? Ils ont qu'à le faire.

Lucien – Mais c'est pas le problème... Il est pas là, le problème...

Germain – Attends, il y a un pouvoir politique qui te propose deux options. Mais, en fait, il y a même pas deux options : c'est « oui » ou c'est merde !

Lucien – Mais, bordel, le référendum, on a toujours été contre ! Essayez de comprendre que « oui » ou « non », c'est pas le problème. C'est un piège à cons, c'est tout !

Germain – Quand on te pose ce genre de question, le commun des mortels dit plutôt « oui »...

Lucien – Mais c'est pas le problème... Le référendum, c'est un piège à cons ! Sauf que, quand il est posé, on est obligé de se positionner sinon on se fait bouffer. Mais c'est pas ça, la démocratie, bordel !

Françoise – Je suis tout à fait d'accord avec toi.

Lucien – C'est : que je sache avant ce que le gars dit qu'il votera. Comme ça, il a pas le droit de faire autre chose sinon je lui ressors « eh, mais t'avais dit que tu voterai ça et pas ça ». C'est tout. Comme ça il me dit pas « je vais faire ça » et après il vote autre chose. C'est ça la démocratie. Mais, aujourd'hui 30%, 40%, 50% d'abstention ! Et si les gens ne votent plus, c'est qu'ils en ont ras-le-cul d'être, euh... [geste de bras d'honneur]. Tu vois ce que je veux dire. Je suis vulgaire mais, bon, c'est ça !

L'engagement dans la discussion s'avère d'autant plus intense qu'il vise à évaluer le référendum non pas d'un point de vue interne en termes techniques mais d'un point de vue transversal en termes de satisfaction à l'égard du système politique.

Le second groupe où un processus de ce type se développe est celui des résidents du foyer de jeunes travailleurs. L'extrait, beaucoup plus long, est ici réduit aux segments significatifs du raisonnement ici étudié :

Marion – Je veux dire, au quotidien, on n'a pas de référendum sur des trucs concrets à décider au quotidien. Ou même, je sais pas... dans ta ville, pour décider un truc, t'as pas de référendum. [...] on est quand même concernés, tu vois. Je dis pas de faire un référendum à chaque fois... Mais, pour des trucs importants, on est quand même concernés et on devrait pouvoir dire notre avis, quoi ! Tu vois, toi, tu dis faire les lois... [...] Et si on n'est pas au courant, comment veux-tu qu'on soit... qu'on soit pour ou contre ?

Hocine – Tu sais que nul n'est censé ignorer la loi. [...] Chaque fois qu'une loi est établie, elle passe au *Journal Officiel*.

Hamed – Ouais, ben je le lis pas tous les jours, moi [rire].

Hocine – Non, mais moi non plus... La loi sur la chasse, bon, je suis pas chasseur, hein... Non, ce que je veux dire, c'est que, euh... les personnes qui décident des lois d'un pays sont des personnes qui sont censées être élues par les citoyens.

[...]

Marion – Mais oui, on les a élus mais, après, on n'a plus rien à dire ?!

Nadia – C'est... c'est vrai que c'est difficile de voir par où ça passe toutes ces lois. De voir que nous on a un impact sur ces lois qui sont votées, euh... à l'Assemblée et qui sont appliquées après... dans la rue, par les policiers ou... Tu vois, tu te sens pas avoir d'emprise là-dessus, quoi, quand t'es un citoyen lambda.

Hocine – Non mais, c'est vrai... mais même le parlementaire lambda, il... il se rend compte qu'il a pas un impact important. Je connaissais un peu un élu au parlement qui... euh, qui... l'ancien maire de mon village... Et, même lui, il sent pas qu'il a un poids sur le partage des voix au parlement.

Nadia – Tu vois, ça veut bien dire, quand même, qu'on est dans une logique où on ne sait pas ce qui se passe...

Marion – Et puis, tu vois, avec un élu comme ça... hein, on n'est pas très bien représenté ! [...] Une loi... c'est... c'est les élus qui la font et les citoyens qui... en consultation, décident de la prendre ou pas... Ou, en tout cas, pour faire la loi, ils doivent se renseigner avec les citoyens... Ils sont quand

même censés nous... nous représenter... Sinon, on n'est pas au courant des lois qui se préparent et... ils... ils font ce qu'ils veulent, quoi... Toi, tu les laisses faire ce qu'ils veulent...

Nadia – Non mais, attends, je suis d'accord avec toi mais c'est pas possible à chaque fois... [...] Peut-être au niveau local. C'est plus facile...

Hocine – Au niveau local, oui... C'est vrai que s'il y a des décisions qui engagent la commune sur une trentaine d'années sur des projets qui... qui sont financés par les taxes locales, qui impliquent directement l'habitant, là... oui. Pour mettre en place des travaux importants sur une trentaine d'années qui seront financés par les habitants, un référendum au niveau local peut mieux passer auprès de la population... enfin, en fait, sera mieux... Les politiques pourront mieux justifier leur politique parce qu'ils ont eu l'approbation des habitants.

Marion – Ah, tu vois, c'est mieux quand les gens acceptent eux-mêmes. [...] Si tu regardes bien, en général, peu de temps après les élections, le peuple n'est pas très content. Et s'il y avait plus de référendums, tu vois... le peuple sera peut-être un peu plus content et un peu plus compris. [...] enfin, il faut que les gens ils se disent aussi que leur vote il sert à quelque chose et... C'est ça, si ça devient plus habituel, ils auront plus confiance.

Hocine – Oui mais c'est déjà pas facile de se mettre d'accord à 700 parlementaires alors des référendums tous les mois... Mais je suis d'accord avec toi qu'on pourrait avoir plus de référendums... sur des questions essentielles qui engagent le pays sur le long terme... Enfin, là on le prend au niveau macro mais on peut aussi le prendre au niveau micro : si, dans une entreprise, la direction devait faire un référendum à chaque fois qu'il fallait prendre une décision, eh ben, euh... c'est la fin de l'entreprise. [silence]

Modérateur – Dans une entreprise ?

Nadia – Ben, dans une entreprise, il y a des délégués... mais il y a surtout un patron.

Marion – Ben oui, dans une entreprise, il y a quand même un patron qui dirige ses employés... C'est pas comme le peuple ! C'est pas les employés qui décident alors que le peuple...

Hocine – Oui, c'est un exemple... c'est un exemple pervers.

Nadia – Mais, même, au niveau ici, du foyer, on fait des conseils de maison, disons tous les 4 mois... Et c'est à ces moments-là qu'on parle de tout, des améliorations, des questions du foyer... On écoute tout et, suite à ça, il y a des choses qui changent.

[...]

Marion – Ben, tu vois, ça c'est bien parce qu'on écoute les gens et... après... vous, vous essayez d'améliorer selon ce qui a été dit. Eh ben, c'est ça aussi qu'on devrait avoir en politique... Parce que... si on n'écoute pas les gens, après on... ça peut être n'importe quoi... et les gens ne vont plus voter.

La conclusion de Marion (FOY) sur la désaffection des urnes rejoint très précisément celle de Lucien (PC). Ce n'est pas un hasard car l'objet du raisonnement est constitué dans les deux cas non par le référendum en lui-même mais, à l'occasion d'une réflexion amorcée sur le référendum par ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre comme modalité satisfaisante du gouvernement représentatif. En particulier, la relation des élus à leurs mandants est le pivot du problème que l'engagement normatif de l'énonciateur vise à résoudre.

Parce qu'elle a pu être identifiée comme l'objet véritable du raisonnement dans ces extraits suffisamment développés pour rendre compte de la perspective générale dans laquelle s'inscrit la discussion sur le référendum comme objet particulier, cette thématique du lien représentatif peut ensuite être également recherchée dans les discussions des autres groupes. Un renversement discursif s'opère alors. Ce qui, dans des échanges plus synthétiques et fragmentaires, pouvait apparaître de prime abord comme des remarques isolées dans une dynamique de discussion sur le référendum apparaît désormais comme autant de jalons permettant de suivre le véritable objet de la discussion, son noyau problématique. Ainsi est-il possible d'identifier des équivalences directes (surlignées) entre des propos extraits de discussions développées (colonne de gauche) et des propos extraits de discussions synthétiques (colonne de droite) :

DISCUSSION DEVELOPPÉE	DISCUSSION SYNTHÉTIQUE
Lucien (PC) « que je sache avant ce que le gars dit qu'il votera. Comme ça, il a pas le droit de faire autre chose sinon je lui ressors « eh, mais t'avais dit que tu voterais ça et pas ça ». C'est tout. [...] C'est ça la démocratie ».	Gérald (SAL2) « Il faut pas que, à chaque fois qu'on élit des gens... C'est-à-dire que, au départ, ils nous font croire plein de trucs qui... qui vont avec nos votes et donc, nous, on vote pour eux et après, ces mêmes gens-là, il font autre chose après... »
Marion (FOY) « Et c'est pas logique quand ça nous concerne directement alors que, si ça se trouve, le gars du parlement qui va décider, lui, il s'en fout... Bon, c'est un citoyen aussi. Mais [...] Il fait des lois sans nous demander notre accord donc il est au-dessus de nous ».	Blaise (ETU) « Parce que, bon, c'est surtout... Quand tu vois le fossé entre ceux qui décident et ceux à qui ça s'applique ». « C'est clair qu' il faut plus de proximité entre les hommes politiques et les citoyens. Ça me paraît absolument nécessaire de faire participer les gens ».
Hocine / Marion (FOY) « [Hocine] si, dans une entreprise, la direction devait faire un référendum à chaque fois / [Marion] dans une entreprise, il y a quand même un patron qui dirige ses employés... C'est pas comme le peuple ! C'est pas les employés qui décident alors que le peuple... ».	Jean (SAL2) « Pour lui, de ce qu'il disait, un pays est gouverné comme une société privée. Et comme si le pays était sa société... C'est son Etat... Et, moi, je suis pas d'accord du tout avec ça [...] Il faudrait quand même, pour certaines choses, demander l'avis de... de la population »

L'existence de ces diverses correspondances accrédite l'intérêt du renversement de perspective discursive qu'il convient d'opérer pour pratiquer l'analyse des interlocutions plus synthétiques et établir leur objet véritable.

Un autre élément soutient l'interprétation selon laquelle il convient d'opérer un renversement discursif. Il s'agit de la présence d'un marqueur sémantique de la normativité du propos sous la forme du « il faut » (**en gras**) dans les propos issus des échanges synthétique. L'usage d'un tel marqueur par l'énonciateur suppose l'existence d'un ensemble de propositions qu'il ne formule pas explicitement mais qu'il mobilise ainsi implicitement et qui assurent une fonction de justification de son exigence normative.

Au terme de cette seconde section, deux résultats importants peuvent être dégagés grâce à l'exploration qualitative des raisonnements sur le référendum comme alternative ambivalente à la démocratie représentative. Tout d'abord, ainsi que la confrontation des résultats aux différents types de question de sondages invitait à le penser dans la première section, le référendum ne constitue pas de manière simple et générale un outil adéquat aux yeux des citoyens. Si sa désirabilité peut-être établie sous un certain rapport, celui du principe de l'attachement à la souveraineté populaire, l'investissement dont il fait principalement l'objet concerne une autre dimension. Or, sous cet autre rapport, celui des conséquences pratiques, le référendum suscite de lourdes objections au nom même de la préservation de la démocratie⁶. Indépendamment de la dimension du principe et indépendamment du résultat de la consultation, non seulement le recours effectif au référendum ne suscite pas le plus souvent

⁶ Une réflexion équilibrée sur ce point : Papadopoulos 1995. Un essai théorique plus radical : Haskell 2001.

de jugement positif mais, bien au contraire, il motive le plus souvent une évaluation négative du personnel politique dont il est conçu qu'il instrumentalise le suffrage populaire. Il résulte ainsi du recours au référendum non pas un regain de légitimité du système politique mais un regain de frustration, voire une exaspération, des citoyens. Il s'agit en quelque sorte d'un effet pervers d'une sollicitation qui s'appuie sur une rhétorique du ressourcement démocratique pour seulement dévoyer ou gâcher l'expression populaire.

Dès lors, il faut admettre que, dans la dynamique discursive produite par les groupes de discussion, le référendum ne constitue pas tant une alternative institutionnelle valant pour elle-même qu'une occasion de discuter de la référence démocratique en général et de son inscription dans le cadre existant du gouvernement représentatif. C'est là qu'intervient le second résultat majeur de l'analyse : quand elle intervient, la valorisation du référendum se comprend comme la volonté de résorber les dysfonctionnements réguliers des institutions représentatives principalement établis en termes de faillite du lien représentatif tel qu'il devrait associer gouvernés et gouvernants. La discussion sur le référendum, outre qu'elle permet aux membres des groupes d'en effectuer une évaluation assez négative leur fournit donc aussi et surtout l'occasion d'amorcer des exigences normatives à l'égard du fonctionnement des institutions représentatives.

3. Confirmation de la complexité des raisonnements par un retour à l'analyse quantitative

Le traitement thématique du verbatim des groupes de discussion révèle que les raisonnements des citoyens sur le référendum sont complexes et multidimensionnels. Leur analyse suppose donc une démarche exploratoire et compréhensive qui correspond bien au dispositif empirique qui a été mis en œuvre. La contrepartie de ce choix méthodologique reste la difficulté à généraliser la caractérisation des raisonnements. Inversement, le recueil de données quantitatives à partir desquelles la généralisation pourrait être tentée serait difficile à mettre en œuvre du fait de la standardisation des données qui ne permet pas de restituer la complexité du sujet. Malgré cette difficulté tenant à l'adéquation entre nature des données et questionnement de fond, une tentative de généralisation peut être engagée à partir des données de l'Enquête Démocratie 2000⁷.

3.1. Le brouillage des attitudes par un syncrétisme non raisonné

Il existe dans cette enquête deux questions dont le croisement correspond à la dialectique exprimée dans les groupes de discussion (intérêt pour le référendum lié à la défiance à l'égard du personnel politique). D'une part, la répartition des réponses indique une approbation massive quand il est demandé aux répondants s'ils sont tout à fait d'accord (49%), plutôt d'accord (39%), plutôt pas d'accord (6%) ou pas du tout d'accord (5%) avec la proposition selon laquelle « il faudrait qu'on puisse faire un référendum si un nombre élevé de gens le demandent » (1% de sans opinion). Ce soutien brut au référendum est si large qu'il écrase toute différenciation par critère socio-politique, à ceci près que les répondants exprimant le plus fort degré de sentiment de proximité à un parti tendent plus que tous les autres (avec ou sans proximité) à se déclarer très d'accord. Dès lors, il est probable qu'il soit

⁷ Enquête Sofres-CEVIPOF/Stanford University par téléphone auprès d'un échantillon de 2 148 personnes représentatif par aléatoire (jusqu'à 10 rappels par numéro) de la population française de 18 ans et plus effectué du 4 mai au 27 juin 2000 (surreprésentation des titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au bac de 15 points : 45% au lieu de 30% selon les enquêtes Emploi de l'INSEE). Cette enquête a donné lieu à la publication de : Grunberg, Mayer, Sniderman 2002.

difficile de travailler avec cette question bien qu'il ne soit pas possible de faire sans elle ! D'autre part, avec une gradation d'items identique, il existe la question sur l'approbation à la proposition selon laquelle « les hommes politiques se préoccupent de ce que pensent les gens comme vous ». Sur cette seconde dimension s'exprime une déploration puisque tout juste un quart des répondants soutient tout à fait (6,5%) ou plutôt (17,5%) cette idée contre trois quarts qui ne la soutiennent plutôt pas (37,5%) ou pas du tout (37,5%).

Concernant le croisement de ces deux opinions, une hypothèse raisonnable serait que les répondants valorisent d'autant plus le référendum d'initiative populaire qu'ils déplorent l'absence de considération du personnel politique à leur égard (démocratie directe comme alternative aux représentants). Cependant, les résultats présentés dans le tableau 2 ne se prêtent pas à une telle interprétation.

Tableau 2

% (sans les sans opinion)		il faudrait qu'on puisse faire un référendum				
		tt. à fait	plutôt	plutôt pas	pas du tt.	total
Les hommes politiques se préoccupent de ce que pensent...	tt. à fait	67,5	22	3,5	7	100
	plutôt	38	50	8	4	100
	plutôt pas	44,5	46	6,5	3	100
	pas du tt.	56	31	5	8	100
ensemble (avec ss. op. = 1)		49	39	6	5	100

Enquête Démocratie 2000 (Sofres-CEVIPOF/Stanford University)

A opposer en bloc l'approbation du référendum à sa désapprobation, selon le sentiment de considération de la part du personnel politique, aucune différence significative n'apparaît (entre 87 et 90% de soutien par rapport à une moyenne de 88%). Pour faire apparaître des variations, il faut comparer l'intensité du soutien à la décision populaire. Dès lors, ce sont d'abord les répondants les plus enclins à penser que le personnel politique les considère (7% de l'échantillon) puis, avec une marge sérieuse de 13,5 points, les moins enclins (plus du tiers de l'échantillon) qui apparaissent comme les plus désireux de recourir au référendum tandis que les jugements intermédiaires (un peu plus de la moitié de l'échantillon) soutiennent nettement moins intensément l'option populaire.

Une première interprétation qu'il est possible de tirer concerne la disposition des répondants « prudents » (ou n'ayant pas vraiment d'avis immédiatement disponible) à le rester sur les deux questions tandis que les répondants aux positions plus affirmées le sont aussi conjointement sur les deux questions. Outre cet enjeu méthodologique, il est possible de former une interprétation de fond sur la teneur des raisonnements dont témoigne cette distribution des résultats. Conformément à ce qui a été conclu de manière compréhensive à partir des groupes de discussion, l'attractivité du référendum ne coïncide pas en tant que tel à la volonté d'une rupture participative avec la technique du gouvernement représentatif. Pour tenter de valider ou d'invalider cette interprétation, l'Enquête Démocratie 2000 fournit deux autres questions sur les alternatives possibles à la forme actuelle du gouvernement (toujours en 4 items d'approbation ou réprobation). La première suggère l'option césariste et la seconde l'option technocratique. Le soutien à ces alternatives au gouvernement représentatif atteint des niveaux relativement élevés (41,5% pour le césarisme et 54,5% pour la technocratie) :

%	tt. à fait	plutôt	plutôt pas	pas du tt.	ss op.
Ce dont le pays a surtout besoin, c'est d'avoir à sa tête un homme fort qui ne se préoccupe ni du parlement ni des élections	19,5	22	22,5	35	1
Il faudrait que ce soient les experts et non le gouvernement qui décident ce qui est meilleur pour le pays	24	30,5	25	18	2,5

Sans qu'il s'agisse de nier la portée de ces résultats, il faut noter que chacune de ces options est suggérée selon une perspective engageante (« avoir besoin » et décider « ce qui est meilleur »). Les résultats auraient probablement été moins élevés si la formulation avait été plus neutre⁸. Cependant, une formulation engageante présente deux avantages. D'une part, sont ainsi révélées non seulement les franches volontés d'alternative mais aussi jusqu'aux velléités d'alternative. D'autre part, tendre un filet plus vaste, permet de disposer d'effectifs suffisants pour procéder à un traitement statistique valide.

Pour éclairer la relation susceptible d'exister entre déploration du manque de considération du personnel politique pour les citoyens et soutien au référendum d'initiative populaire, il paraît utile d'observer la distribution des sous-populations les plus clivées issues du croisement de ces deux variables (cf. sous-populations du tableau 2) sur les items d'approbation du césarisme et de la technocratie (tableaux 3 et 4). Pourraient ainsi ressortir des structures différenciées de la valorisation du référendum.

Sous-populations du tableau 2

% (sans les sans opinion)		il faudrait qu'on puisse faire un référendum...	
		tt. à fait	pas du tt.
Les hommes politiques se préoccupent de ce que pensent...	tt. à fait	SYNCRETISME (n = 96)	QUIETUDE* (n = 10)
	pas du tt.	RUPTURE (n = 450)	APORIE (n = 66)

* effectif insuffisant pour permettre la significativité statistique d'une distribution de la catégorie sur les items des variables de contrôle : sous-population non étudiée.

Si l'attractivité du référendum correspond à une inclination vers le plébiscite servant un césarisme acclamatif, alors le sous-groupe de la « rupture » devrait être le plus enclin à soutenir l'option de l'homme fort. Inversement, si l'attractivité du référendum correspond à une volonté de saisir toute occasion de faire marcher un système tel qu'il paraît globalement satisfaisant aux citoyens, le groupe du syncrétisme devrait ne pas éprouver une grande attirance pour l'option césariste. Quant au groupe plus ou moins désabusé qui ne semble mettre d'espoir ni dans le personnel politique ni dans le référendum, il est difficile de former une hypothèse à son sujet mais il pourra servir de base de comparaison. De même, l'attitude de rupture serait la plus susceptible d'accompagner l'appel aux experts tandis que le syncrétisme représentatif/participatif devrait y être le plus réticent puisqu'il ne trouverait plus à s'y exprimer.

⁸ CF. enquête Valeur des Européens (ARVAL, 23/03-10/04/99, échantillon de 1 615 personnes représentatif par quotas de la population française de 18 ans et plus) : « Je vais vous décrire différents types de systèmes politiques et vous demander ce que vous en pensez pour gouverner ce pays. Pour chacun, veuillez me dire si cette façon de gouverner le pays serait très bonne, assez bonne, assez mauvaise, très mauvaise ».

%	très b.	assez b.	assez m.	très m.	s o.
Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper ni du parlement ni des élections	12	20	22	39	7
Que ce soient des experts et non un gouvernement qui décident ce qui leur semble le meilleur pour le pays	13	33	23	21	10
Avoir un système politique démocratique	50	33	6	3	9

L'option « démocratique » (non caractérisée) recueille un soutien si large qu'y souscrivent nécessairement des individus ayant pourtant manifesté une attirance pour les options césariste et/ou technocratique. Ce soutien est même encore plus large à partir de la proposition « La démocratie peut poser des problèmes mais c'est quand même mieux que n'importe quelle autre forme de gouvernement » (58% tout à fait et 30% plutôt d'accord contre 5% plutôt pas et 1% pas du tout d'accord, 6% étant sans opinion).

La distribution des sous-populations les plus clivées sur les items des deux alternatives considérées contredisent les attentes qui viennent d'être formulées (tableau 3 et 4) :

Tableau 3

% (sans les sans opinion)	avoir à sa tête un homme fort qui ne se préoccupe...			
	tt. à fait	plutôt	plutôt pas	pas du tt.
APORIE	38	15	17	30
RUPTURE	32	15	13	40
SYNCRETISME	40	21	9	30

Tableau 4

% (sans les sans opinion)	les experts et non le gouvernement qui décident...			
	tt. à fait	plutôt	plutôt pas	pas du tt.
APORIE	32	33	9,5	25,5
RUPTURE	38	22	15,5	24,5
SYNCRETISME	55	7	15	23

Le groupe supposé être en rupture avec le gouvernement représentatif s'avère le moins enclin à soutenir l'option césariste (47% cumulé) tandis que les tenants du syncrétisme en seraient les plus forts soutiens (61% cumulé). Les écarts sont plus resserrés concernant l'option technocratique pour laquelle le moins fort soutien émane du sous-groupe de la rupture (60% cumulé) et le plus fort soutien du sous-groupe de l'aporie (65%) tandis que le sous-groupe du syncrétisme lui accorde un soutien intermédiaire (62%) mais avec la plus grande proportion du soutien maximal (55%).

La conclusion qui s'impose est que l'attitude dite du syncrétisme porte particulièrement bien son nom et restitue probablement la propension des individus qui la compose à acquiescer de prime abord à toute suggestion supposée améliorer la situation existante sans particulièrement procéder par une exclusive logique entre toutes les propositions qui leur sont soumises. Une telle disposition d'esprit est favorisée par la nature standardisée et non approfondie du questionnaire effectué par enquête quantitative alors que la nature complexe de ces enjeux suppose de développer la réflexion sur chaque option possible. En d'autres termes, il apparaît quasiment impossible de restituer des filières de raisonnement. Cependant, malgré cet échec qui confirme l'enjeu épistémologique de l'adéquation entre nature des données et type de questionnaire, il devrait rester possible de travailler en termes de tendance statistique sur le rapport général aux institutions tel qu'il s'est découvert dans la discussion du référendum par les groupes de discussion. Une autre stratégie d'analyse a donc été mise en œuvre. Elle consiste à caractériser de manière synthétique la disposition d'esprit des sous-populations non pas envers les alternatives au gouvernement représentatif mais directement envers celui-ci.

3.2. En guise de conclusion : éléments de confirmation du caractère contingent des attitudes sur le référendum mesurées de manière quantitative

Un indice du rapport au gouvernement représentatif a été construit à partir des réponses à trois questions. Cet indice consiste en un cumul de points en fonction du degré d'approbation ou de désapprobation à l'option de l'homme fort à la tête du pays, du degré d'importance accordé à l'existence des partis politiques pour que la démocratie fonctionne bien et du degré de confiance en l'Assemblée nationale (variable indépendante de l'identification gauche-droite)⁹.

⁹ Etre tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec : « Ce dont le pays a surtout besoin, c'est d'avoir à sa tête un homme fort qui ne se préoccupe ni du parlement ni des élections ». Trouver, « pour que la démocratie fonctionne bien » extrêmement, très, assez ou pas très et pas du tout (ces deux dernières modalités regroupées en un seul item) important « qu'il y ait des partis politiques ». Avoir très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout confiance « dans l'Assemblée nationale ».

Attribution des points de soutien au gvt représentatif	++	+	-	--
soutien au césarisme	1	2	3	4
utilité des partis politiques	4	3	2	1
confiance en l'Assemblée	4	3	2	1

Compte tenu qu'un cumul de plus de 9 points indique ne souscrire en aucun cas à l'item le moins favorable au gouvernement représentatif d'aucune des propositions, la catégorie du soutien le plus prononcé regroupe les notes entre 10 et 12. Inversement, puisqu'un cumul de moins de 6 points indique ne souscrire en aucun cas à l'item le plus favorable au gouvernement représentatif d'aucune des propositions, la catégorie du soutien le moins prononcé regroupe les notes entre 3 et 5. Toutes les notes intermédiaires (6, 7, 8, 9) forment chacune une catégorie. L'indice comporte donc six catégories. Il s'agit ensuite d'observer comment les sous-populations issues du croisement entre déploration du manque de considération de la part du personnel politique et soutien au référendum se distribuent sur cette échelle (tableau 5).

Tableau 5

% (sans les sans opinion)	Indice du rapport au gouvernement représentatif					
	3-5 pts	6 pts	7 pts	8 pts	9 pts	10-12 pts
APORIE	37	15,5	15,5	14	12	6
cumul 3-7 / 8-12	68			32		
RUPTURE	22	17	19	17	12	13
cumul 3-7 / 8-12	58			42		
SYNCRETISME	13	15	25	18	7	22
cumul 3-7 / 8-12	53			47		
ensemble	13,5	13,5	20	17,5	16,5	19
cumul 3-7 / 8-12	47			53		

Les résultats présentent cette fois une certaine cohérence¹⁰. Le groupe qui paraît désabusé (aporie) manifeste le plus faible soutien au gouvernement représentatif. Moins d'un tiers cumule assez de points pour n'avoir jamais souscrit à un item parmi les plus négatifs et avoir souscrit au moins deux fois à un item moyennement positif ($2 + 3 + 3 = 8$). Le sous-groupe de la rupture, relativement tourmenté, se porte sensiblement plus au soutien du gouvernement représentatif tout en en restant assez majoritairement distant. Enfin, un peu plus serein, le sous-groupe du syncrétisme approche l'équilibre entre distance critique et approbation. En termes d'écart maximums, le syncrétisme multiplie presque par quatre (de 6 à 22%) la probabilité du plus fort soutien au gouvernement représentatif par rapport au désabusement. Inversement, le désabusement multiplie presque par trois (de 13 à 37%) la probabilité du plus faible soutien par rapport au syncrétisme.

Des lignes de force peuvent donc être dégagées en termes de tendances statistiques. Notamment, il apparaît que ce qui ressemble de plus près à une volonté de rupture participative avec le gouvernement représentatif est plus proche d'un syncrétisme intégrant le référendum au fonctionnement du gouvernement représentatif que du désarroi envers le gouvernement représentatif, ce qui marque le caractère accessoire de la faveur accordée au référendum. Cela tend à confirmer par des éléments de généralisation quantitative l'analyse

¹⁰ Le rappel des résultats moyens pour l'échantillon (« ensemble ») permet de mesurer que les réponses des catégories absentes du tableau et caractérisées en termes de tendance à répondre prudemment ont une attitude beaucoup plus prononcée d'acquiescement envers le gouvernement représentatif qui correspond probablement à une sorte de légitimisme foncier associé à des opinions peu structurées.

qualitative et compréhensive des types de raisonnement qui demeure nécessaire afin de saisir les significations entremêlées du rapport au référendum et au gouvernement représentatif.

BIBLIOGRAPHIE

BACQUÉ Marie-Hélène, Henri REY, Yves SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*. Paris : La Découverte, 2005, 314 p.

BLATRIX Cécile, Loïc BLONDIAUX, Jean-Michel FOURNIAU, Bertrand HÉRIARD-DUBREUIL, Rémi LEFEBVRE, Martine REVEL, *Le débat public en démocratie*. Paris : La Découverte, à p. 2007.

BLONDIAUX Loïc, « La démocratie par le bas : prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris ». *Hermès*, n° 26-27, 2000, p. 323-338.

BOY Daniel, Dominique DONNET KAMEL, Philippe ROQUEPLO, « Un exemple de démocratie participative : la ‘conférence de citoyens’ sur les organismes génétiquement modifiés ». *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5, 2000, p. 779-809.

DUCHESNE Sophie, Florence HAEGEL, *L’entretien collectif*. Paris : Nathan, 2004, 126 p.

GRUNBERG Gérard, Nonna MAYER, Paul SNIDERMAN (dir.), *La démocratie à l’épreuve : une nouvelle approche de l’opinion des Français*. Paris : Presses de Sciences Po, 2002, 349 p.

HASKELL John, *Direct democracy or representative government? : dispelling the populist myth*. Boulder : Westview Press, 2000, XI-212 p.

HIBBING John R., Elizabeth THEISS-MORSE, *Stealth Democracy. Americans’ beliefs about how government should work*. Cambridge : Cambridge University Press, 2002, XIV-284 p.

LEFÉBURE Pierre, *Quand des citoyens discutent le lien représentatif. Approche compréhensive de la réception de l’imagerie démocratique véhiculée par la télévision*. Thèse de sociologie politique, IEP de Paris, 2005, 586 p.

MAYER Nonna, « La consistance des opinions ». in Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l’épreuve : une nouvelle approche de l’opinion des Français*. Paris : Presses de Sciences Po, 2002, p. 19-49.

PAPADOPOULOS Yannis, « Analysis of functions and dysfunctions of direct democracy : top-down and bottom-up perspectives ». *Politics and Society*, vol. 23, n° 4, déc. 1995, p. 421-448.

RUI Sandrine, *La démocratie en débat. Les citoyens face à l’action publique*. Paris : Armand Colin, 2004, 264 p.

ZALLER John, *The nature and origins of mass opinion*. Cambridge : Cambridge University Press, 1992, XIII-367 p.

ZALLER John, Stanley FELDMAN, « A simple theory of the survey response : answering questions versus revealing preferences ». *American Journal of Political Science*, vol. 36, n° 3, 1992, p. 579-616.

ANNEXE

Le recrutement des 34 membres des 9 groupes de discussion (de 2 à 5 par groupe) ne vise pas à être représentatif mais a été effectué en veillant à respecter des critères de diversification socio-économiques, d'âge et de rapport à la politique. Les groupes ont été tenus entre 1999 et 2004, chacun durant environ 3 heures. Le montage vidéo diffusé à l'attention des groupes dure environ 40 minutes et est visionné en deux moitiés égales donnant lieu chacune à plus d'une heure de discussion.

Groupe	membres	âge	ipol
ETU	4 étudiants colocalitaires en commerce	22-24	2,25
SAL1	4 salariés du privé (2 couples mariés)	46-51	2,25
ENS	3 enseignants en collège de banlieue	29-30	3
SAL2	3 salariés noirs (1 privé, 1 public, 1 chômeur)	36-37	3
FOY	5 résidants d'un foyer de jeunes travailleurs	19-22	2
PS	2 époux et militants du Parti socialiste	58 et 61	3,5
RPR	4 militants du RPR	25-32	3,75
UMP	4 militants de l'UMP	30-59-73	4
PC	5 militants du Parti communiste	33-56	3,75

Total av. ipol: 3,05

ipol. = intérêt moyen du groupe pour la politique (très = 4 / plutôt = 3 / plutôt pas = 2 / pas du tout = 1)